

ANNEE ACADEMIQUE 2022 - 2023

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU MASTER PROFESSIONNEL
EN
INGENIERIE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Contribution à l'étude des dispositifs d'accompagnement à l'insertion des apprenants en cours dans les Centre de Formation Agricole et Rurale au Togo

2022-2023

Présenté par : Alassane SIDI IMOROU

Date : Septembre 2023

Devant le Jury composé de :

Mohamed EL AMRANI : Enseignant Chercheur -
Département d'Ingénierie du Développement
Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès Maroc, **Président**

Jacques AYITE : Responsable composante projet SAFARI
Togo et représentant-pays du Réseau international FAR,
Rapporteur

Damien DELOGE : chargé d'ingénierie de formation -
Institut Agro Dijon, **Encadrant**

Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA : Chargée d'appui pays du
Réseau International FAR, **Encadrant**



Remerciement

Comme tout travail de mémoire, ce document est le fruit d'un long cheminement qui a bénéficié des apports scientifiques, professionnels et personnels de nombreuses personnes, trop nombreuses pour toutes les citer, mais que je tiens à les remercier sincèrement ici. Le parcours a été long, mais M. **Damien DÉLOGE** et Mme **Ny Ando RAKOTOMAMPIONONA** s'y sont consacrés pleinement, du début jusqu'à la fin. Au-delà de leur encadrement scientifique, ils m'ont apporté de précieux conseils et leur soutien moral. Je les remercie sincèrement d'avoir accepté d'encadrer un travail qui exigeait autant de temps. Avec la fin du processus, j'espère qu'ils auront davantage de temps libre !

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude au réseau FAR pour l'opportunité qu'il m'a offert à travers ce MASTER, précisément à Mme Marie BALSE,

Aux professeurs de l'Ecole Nationale d'Agriculture (ENA) de Mekness, de l'UCAD et de l'Institut Agro de Dijon,

Côté terrain, les CFAR, les entreprises agricoles, les autorités locales, les PTF, les institutions de financement et les sortants des CFAR, ont fortement collaboré à ce travail en me consacrant sans compter de leur temps et en partageant leurs expériences. Les enquêtes n'auraient jamais pu se réaliser sans leur soutien qui étaient très ouverts à ce travail de recherche et qui y ont investi beaucoup d'énergie intellectuelle ;

Mes remerciements vont également à M. AZIABA Komi, Président de l'APCFAR et à Mme Dansou Véronique, Animatrice de l'APCFAR, qui ont compris l'importance de ce travail de recherche et son utilité non seulement pour moi-même mais aussi pour l'APCFAR ;

Un grand merci également aux autres collègues étudiants du MIFAR, surtout, Mme Hoby RAKOTOARISON, Mr Amadou SOULE MANE, pour leur soutien, les relectures et leur amitié,

D'autres amis à travers le monde, m'ont fait part de leurs expériences et m'ont également beaucoup encouragé. Parmi eux je cite en particulier M. BAHE Komi, Mme Faridat GBADAMASSI, BALLA Tobuyou, à M. Gerad ATOHOUN, à M. Benjamin TOKPA, à l'équipe du projet SAFARI en occurrence M FANTCHEDE Ambroise, Jaques AYITE, JEREMIE Houemassou.

Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe technique du GRADSE, Moussa Aminou, Dahouda LANKOANDE, AKOMEGNI Edoh, Tchatanao Hezouwè



Du côté familial, je remercie mes parents, ma sœur SIDI Trahatou, mes frères SIDI Machoudou et SIDI Yacoubou, mon épouse Hounsi Josepha qui m'ont toujours poussé à faire de mon mieux et à aller jusqu'au bout dans mes études.

Un spécial merci à mes enfants SIDI I. Rhayane, SIDI I. Rhamdane et SIDI I. Ayann, que ce mémoire soit pour vous une source de motivation pour aller plus loin dans vos études.

Un spécial Merci à ma chérie AMEGATSE Josiane pour son soutien indéfectible.

Enfin, je crois que je n'aurais pas pu aller au bout de cette aventure sans le soutien indéfectible, et complice du Président de l'ONG GRADSE BOZOURA Omar, de Mme Sandra ERNESTO et de M. Alejandro Mackinon.

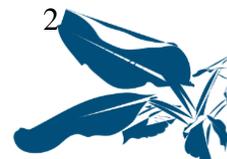
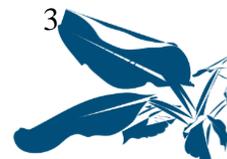


Table des matières

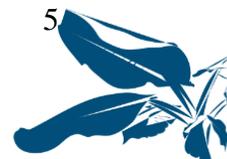
INTRODUCTION.....	10
1- CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION.....	10
PARTIE1 PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE	12
CHAPITRE1. PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION DES JEUNES FORMES EN AGRICULTURE	12
2- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE.....	13
2-1- OBJECTIF GENERAL.....	13
2-2- OBJECTIFS SPECIFIQUES	13
3- RESULTATS ATTENDUS	14
CHAPITRE2. CADRE THEORIQUE, CONCEPTUEL ET GRILLE	14
4- CONCEPTS CLES DE LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	14
5- THEORIES POUVANT EXPLIQUER CES CONCEPTS :	16
6- EXAMEN DES DIFFERENTES THEORIES ET IDENTIFICATION DE CELLES QUI SONT LES PLUS PERTINENTES POUR LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	18
PARTIE2. CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL	18
Chapitre1 CADRE DE L'ETUDE.....	18
7- CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE	18
8- ETENDUE ET CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE.....	20
CHAPITRE2 : SITE D'ETUDE, CADRE METHODOLOGIQUE ET ENQUETES.....	21
a. PHASE DE SONDAGE DU TERRAIN : Pré-test.....	21
b. PHASE DE CADRAGE : Conception.....	21
9- Echantillon des acteurs concernés par l'étude	22
i. Collecte des données (stratégie de collecte, données à collecter, outils de collecte)	22
6-2-3- Outils d'analyse des données : (Grille d'analyse, statistique descriptive, test statistique ANOVA, Khi carré).....	23
b. PHASE D'ANALYSE DES DONNEES : Plan de traitement des données.....	24
• Plan de traitement des données par objectif	24
❖ Par rapport à l'Objectif spécifique 1 :	25
❖ Par rapport à l'Objectif spécifiques 2 :	25
❖ Par rapport à l'Objectif spécifique 3 :	26
c. PHASE DE SYNTHESE ET RESTITUTION DES DONNEES : Document de mémoire	26
PARTIE3. RESULTATS ET DISCUSSION	27



d. CHAPITRE1. LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION DES JEUNES SORTANTS EN COURS DANS LES CFAR AU TOGO	27
i. DESCRIPTION DES CFAR	27
ii. PRINCIPALES ACTIVITES DES CFAR	27
iv. STRATEGIE D'INSERTION DES CFAR.....	28
➤ STRATEGIES D'INSERTION PAR L'ORIENTATION	28
➤ STRATEGIE PAR LA FORMATION PAR ALTERNANCE	29
➤ STRATEGIE PAR L'ACCES AUX FACTEURS D'INSERTION (LFIIS).....	31
v. DESCRPTION DES SORTANTS.....	34
7-1-6- STRATEGIE D'INSERTION DEVELOPEE PAR LES SORTANTS POUR LEUR PROPRE INSERTION	35
➤ STRATEGIE D'ACCES AUX LFIIS DEVELOPEES PAR LES JEUNES INSERES	35
7-1-7- DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'INSERTION DES SORTANTS	36
➤ Difficultés d'insertion des jeunes au regard des CFAR	36
➤ Difficultés au niveau des CFAR	37
○ Difficultés dans l'application de la formation par alternance.....	38
➤ Difficultés d'insertion des sortants dans les entreprises (problème d'adéquation entre l'offre de formation et la demande économique).....	38
➤ Difficultés d'insertion au regard des sortants eux même (% d'accès aux LFIIS par les jeunes).....	39
7-1-8- Zoom sur les autres acteurs intervenant dans l'insertion des jeunes	39
➤ Partenaires techniques et Financiers (PTF) : la FAO et la GIZ	39
➤ ENTREPRISES AGRICOLES.....	40
➤ AUTORITES LOCALES.....	41
➤ INSTITUTION DE FINANCEMENT (IF)	41
➤ PROJET PROGRAMME DE L'ETAT POUR L'INSERTION DES JEUNES.....	42
7-2- Comparaison de l'offre de ces dispositifs d'insertion aux jeunes, et des besoins en insertion des jeunes et appréciation de leurs adéquations	44
7-2-1- Comparaison des offres des CFAR et besoins des sortants.....	44
7-2-2- Les facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants.....	46
7-2-2- Les facteurs qui influencent le revenu des jeunes.....	49
7-3- Eléments clés d'un dispositif amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR	50
7-3-1- Analyse de la durabilité des dispositifs d'appui à l'insertion des CFAR	50
7-4- DISCUSSION	51
7-4-1- Stratégie d'insertion des CFAR bâtie autour de l'accès aux LFIIS	52

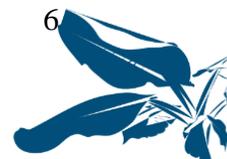


7-4-2- Appréciation de l'adéquation entre offres d'insertion des CFAR et besoin des jeunes pour leur insertion	52
7-4-3- Appréciation de la Durabilité des dispositifs d'insertion développés par CFAR	53
7-4-4- Analyse de la Pratique de la formation par alternance.....	54
7-4-5- Les facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants	54
- Taux d'Insertion est influencé par les suivis financiers menés des CFAR	54
- Le Taux d'Insertion est influencé par le fonctionnement de Base des CFAR.....	56
7-4-6- Les facteurs qui influencent le revenu des sortants	57
- Le revenu des sortants est influencé par le niveau d'études et le diplôme du sortant	57
7-5- Conclusion générale et RECOMMANDATIONS.....	58
7-5-1- Principales recommandations pour une insertion optimale et durable.....	58
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES.....	61
8- BIBLIOGRAPHIE	61
ANNEXES	64
1- QUESTIONNAIRES POUR LA COLLECTE DES DONNEES.	68
2- RESULTATS TEST STATISTIQUE D'ANOVA NON SIGNIFICATIF	82
Synthèse méthodologie.....	92



ABREVIATIONS

MIFAR	Master en Ingenierie de Formation Agricole et Rurale
FAR	Formation Agricole et Rurale
CFAR	Centre de Formation Agricole et Rurale
APCFAR	Association Professionnelle des Centres de Formations Agricoles et Rurales
LFIIS	Leviers Facilitants l'insertion ou l'installation des Sortants
ANOVA	Analyse de la Variance
PA	Plan d'Affaires
FAO	Food and Agriculture Organisation (Organisation pour l'alimentation et l'Agriculture)
ONG	organisation Non Gouvernementale
PTF	Patenaire Technique et Financier
GIZ	Gesellschaft Fur Internationale Zusammenarbeit
FAIEJ	Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des jeunes
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
DTSA	Diplôme de Technicien Superieur en Agriculture
BTA	Brevet de Technicien Agricole
CAPI	Capacité d'Installation
PPME	Plus Petite et Moyenne Entreprise
PSNEJ	Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes
CNJ	Conseil National de la Jeunesse
PAIDE	Programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche
PDC	Programme de Développement Communautaire
UCAD	Université Cheik Anta Diop
ENA	Ecole Nationale d'Agriculture
Iram	l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
P-Value	Probability Value



Résumé

L'objectif de la présente étude est de contribuer pour une meilleure opérationnalité et durabilité les dispositifs d'accompagnement à l'insertion post formation et à l'installation des apprenants en cours dans les CFAR au Togo.

Pour atteindre cet objectif, la grille d'analyse du processus d'installation des jeunes formés en agriculture (Wampfler B. 2017) a été utilisée. L'analyse de la durabilité des dispositifs d'insertion a été faite sur la base des leviers identifiés par Wampfler B. en 2014 pour assurer une installation durable. Les données ont été collectées en 2023 auprès des responsables de 20 CFAR, 106 jeunes sortants de ces CFAR, 3 entreprises agricoles, 3 structures étatiques d'accompagnement à l'insertion (projet programme de l'Etat), 2 institutions de financements, 2 autorités communales et 2 Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

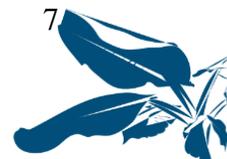
Il ressort des résultats qu'il existe : - une **forte adéquation** entre l'offre d'insertion des CFAR et les besoins des sortants en terme d'accès au foncier ; - une **faible adéquation** entre les stratégies d'accès au financement développées par les CFAR et les besoins des jeunes et une - **Moyenne adéquation** entre l'offres d'insertion des CFAR et le besoin en insertion des jeunes du point de vu accès au marché, accès à la formation continue/ alternance, accès au service (suivi, conseil, information et innovation) et Insertion professionnelle. L'étude a permis de savoir également que *35% des dispositifs d'insertion développés par les CFAR sont peu durables contre 20% qui sont durables, 30 % qui sont moyennement durables et 15 % qui ne sont pas durables*. Les **facteurs qui influencent** le taux d'insertion des sortants sont les **suivis financiers** menés des CFAR et le **fonctionnement de Base** des CFAR avec des P-Value (Probability Value) respectivement égale à 0,002 et 0,072. Quant aux revenus des sortants, ils sont influencés par le niveau d'études et le diplôme des sortants avec des P-Value respectivement égales à 0,005 et 0,046. A l'issu de cette étude, nous **recommandons ceci** :

A l'endroit des CFAR : i) - Intégrer au moins sept (07) LFFIS dans le dimensionnement des offres des dispositifs d'insertion (dont obligatoirement l'accès à une formation en entrepreneuriat, l'accès au financement et l'intégration au marché) car la durabilité du dispositif en dépend ; ii) - Créer un cadre de partenariat entre les CFAR et les structures intervenant dans l'insertion des jeunes pour plus de synergie d'actions

A l'endroit de l'APCFAR : S'approprier les résultats et les recommandations de la présente étude pour mieux accompagner ses membres (les CFAR) dans l'insertion de leurs sortants

A l'endroit du Réseau FAR : Appuyer la mise en œuvre des recommandations de la présente étude

Mots clés : Formation Agricole et Rurale, Dispositif d'Insertion des jeunes, Togo.



Abstract

The objective of this study is to contribute to better operationality and sustainability of support systems for post-training integration and the installation of current learners in CFARs in Togo.

To achieve this objective, the analysis grid for the installation process of young people trained in agriculture (Wampfler B. 2017) was used. The analysis of the durability of the insertion devices was carried out on the basis of the levers identified by Wampfler B. in 2014 to ensure a sustainable installation. The data was collected in 2023 from 20 CFARs, 106 young people, 3 agricultural companies, 3 integration support structures (State program project), 2 financing institutions, 2 local authorities and 2 Technical Partners and Financial (PTF).

The results show that there is: - a strong match between the CFAR integration offer and the needs of leavers in terms of access to land; - a poor adequacy between the access to financing strategies developed by the CFARs and the needs of young people and a - Average adequacy between the integration offers of the CFARs and the integration needs of young people from the point of view of access to the market, access to continuing/work-study training, access to the service (monitoring, advice, information and innovation) and professional integration. The study also revealed that 35% of the integration systems developed by CFAR are not very durable compared to 20% which are durable, 30% which are moderately durable and 15% which are not sustainable. The factors which influence the integration rate of leavers are the financial monitoring carried out by the CFAR and the basic operation of the CFAR with P-Value (Probability Value) respectively equal to 0.002 and 0.072. As for the income of leavers, they are influenced by the level of study and diploma of leavers with P-Values equal to 0.005 and 0.046 respectively. At the end of this study, we recommend the following:

With regard to the CFAR: i) - Integrate at least seven (07) LFFIS in the dimensioning of the integration system offers (including necessarily access to entrepreneurship training, access to financing and integration into the market) because the durability of the device depends on it; ii) - Create a partnership framework between CFARs and structures involved in the integration of young people for more synergy of actions

To the APCFAR: Take ownership of the results and recommendations of this study to better support its members (the CFAR) in the integration of their leavers

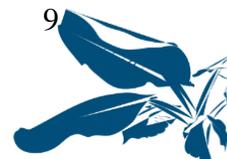
To the FAR Network: Support the implementation of the recommendations of this study

Keywords: Agricultural and Rural Training, Youth Integration Scheme, Togo.



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse de l'analyse de l'adéquation entre « offre des CFAR » et « demande des sortants »	45
Tableau 2: Résultats des test d'ANOVA par rapport au Taux d'insertion	46
Tableau 3: Résultats des test d'ANOVA par rapport au revenu des jeunes	49
Tableau 4: Les principaux résultats de l'étude	51
Tableau 5: Acteurs ciblés.....	64
Tableau 6: Répartition des cibles CFAR par Région.....	65
Tableau 7: : Description des variables.....	65
Tableau 8: : SYNTHESE METHODOLOGIE	68
Tableau 9: : Grille récapitulative des besoins des jeunes en lien avec LFIIS issus des difficultés et propositions des jeunes.....	71
Tableau 10: : Synthèse des besoins des jeunes.....	71
Tableau 11: : Récapitulatif des stratégies développées par les jeunes pour accéder au LFIIS	72
Tableau 12: Grille récapitulative des Offres des CFAR en terme appui à l'insertion de ses sortants	72
Tableau 13: Synthèse Offre des CFAR aux jeunes	72
Tableau 14: Grille de Comparaison Offre des CFAR et Besoins réels des sortants en terme Appui à l'insertion.....	73
Tableau 15: Typologie des durabilités des CFAR.....	73
Tableau 16: Classement des CFAR de Types de durabilité.....	73
Tableau 17: DE COMPARAISON DES OFFRES DES CFAR ET BESOINS REEL DES JEUNES.....	75
Tableau 18: Taux moyen d'insertion des sortants les 5 dernières années	89



INTRODUCTION

En Afrique, d'ici à 2025, trois cent trente millions (330 000 000) d'actifs accéderont au marché du travail, dont les deux tiers en zone rurale (Loch, 2013). Face à cet afflux, l'offre d'emplois reste limitée, notamment dans les campagnes. Or, en dehors du secteur agricole, il n'existe que peu d'opportunités alternatives à l'exception des activités commerciales ou de petit artisanat, le plus souvent informelles.

L'enjeu est de taille à un moment où certains des jeunes ruraux désœuvrés sont tentés soit de rejoindre l'Europe soit d'accroître les mouvements d'insurgés. Ainsi, d'après la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, parmi les jeunes qui rejoignent un mouvement d'insurgés dans les États fragiles, un sur deux déclare que le chômage constitue sa principale motivation (BAD, OCDE, PNUD, 2012).

Plusieurs facteurs expliquent cette désaffection : la faible reconnaissance du travail des jeunes, la difficulté d'accès au foncier et aux moyens de production, l'absence de crédit adapté, le manque d'infrastructures en milieu rural (électricité, routes, centres de santé, loisirs), la faible rémunération de l'activité agricole ou encore la place qui leur est accordée dans les organisations de producteurs.

Comme le souligne l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (Iram) (2013) : « Face aux transformations politiques socio-économiques et écologiques et aux enjeux de la transition démographique africaine, l'insertion des jeunes connaît un regain d'intérêt auprès des États du Sud. »

Depuis le début des années 2000, avec le retour en grâce de l'agriculture dans les politiques de développement, les États et les organismes internationaux et bilatéraux d'appui au développement ont enfin pris conscience de l'inadaptation des systèmes de formation agricole et rurale en Afrique. Il ne s'agit plus de former quelques centaines d'ingénieurs ou techniciens agricoles, mais de promouvoir une formation agricole rurale de masse qui aide les agriculteurs à adapter leurs systèmes de production aux évolutions agro-écologiques et socio-économiques.

1- CONTEXTE ET LA JUSTIFICATION

Au Togo, 70% de la population active travaille dans le secteur primaire, qui contribue à environ 40% du PIB. Les jeunes représentent environ 60% de la population totale, mais ils sont confrontés à un fort taux de chômage (6,5%) et de sous-emploi (28,4%), surtout en milieu rural (Politique Nationale de l'Emploi, 2012). L'agriculture offre des opportunités d'emploi et de revenu pour les jeunes, mais elle souffre de



plusieurs contraintes, telles que : le faible accès au foncier, au crédit, aux intrants et aux équipements, la faible productivité et la faible rentabilité des exploitations, la dégradation des ressources naturelles, le manque d'infrastructures et de services, le faible niveau de formation et d'encadrement des agriculteurs ; difficulté d'accès aux marchés, etc. (www.fao.org). La formation agricole et rurale est un enjeu crucial pour renforcer les capacités des agriculteurs familiaux, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et leur accès aux opportunités du marché, et assurer ainsi le renouvellement des générations. (www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016).

L'amélioration de l'employabilité passe par le renforcement du partenariat entre la sphère productive et l'éducation, le renforcement de la capacité des centres de formation agricole et rurale à s'adapter aux nouveaux métiers, à orienter la formation vers les créneaux porteurs et les cycles courts professionnalisés et à inscrire la formation complémentaire à la carte en tant que composante constante dans les missions des CFAR. Ceci doit se faire avec une attention particulière pour le suivi continu des changements qui interviennent sur le marché de l'emploi afin de répondre à ses exigences (Enquête de suivi professionnel auprès des diplômés de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle du Togo, génération 2008).

Au plan stratégique et institutionnel, le gouvernement du Togo a mené plusieurs actions allant dans le sens de juguler le chômage. Au registre de celles-ci on peut citer : (i) l'adoption en 2007 d'une politique nationale de la jeunesse, (ii) la création du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) du Togo en 2008, (iii) l'institutionnalisation d'un forum national de la jeunesse du Togo, (iv) l'élaboration du Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ), (v) la mise en place de la coalition nationale pour la formation et l'emploi des jeunes, (vi) la mise en place d'une agence du volontariat national et (vii) la formulation d'un Programme Emploi Jeunes (PEJ).

Au plan opérationnel, Plusieurs programmes et projets en faveur de l'insertion socioéconomique des jeunes sont en cours d'exécution: (i) l'Agence Nationale du Volontariat au Togo National (ANVT), (ii) Mécanisme incitatif de financement agricole au Togo (MIFA), (iii) le Programme de Développement Communautaire (PDC), (iv) le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), (v) le Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans, et (vi) le Programme d'Appui au Développement à la Base, (vii) le Projet National de la Promotion de l'entrepreneuriat Rural (PNPER), (viii) le Projet de Structuration, Amélioration de la Formation Agricole Rurale et Insertion (SAFARI).



Il faut noter que le contexte de l'insertion des jeunes formés en agriculture est marqué par la forte croissance démographique et le vieillissement des populations rurales dans de nombreux pays africains dont le Togo, ce qui créent une pression sur les ressources naturelles et les opportunités d'emploi.

Dans ce contexte, l'agriculture se présente comme est un secteur stratégique pour le développement économique et social de ces pays, qui doivent faire face à des défis tels que l'insécurité alimentaire, la pauvreté, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

PARTIE1 PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE

CHAPITRE1. PROBLEMATIQUE DE L'INSERTION DES JEUNES FORMES EN AGRICULTURE

L'insertion regroupe à la fois les moyens déployés et les résultats obtenus par un individu isolé pour assurer son intégration dans la société, sans que cette dernière en soit pour autant transformée (Wikipédia) .

De nos jours, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés est devenue un enjeu mondial majeur pour le développement de la société. Dans le monde rural, de nombreux jeunes rencontrent des difficultés pour trouver un emploi stable et bien rémunéré. En effet, il est difficile de faire face au nombre croissant de jeunes sur le marché du travail. Trouver un emploi reste difficile pour un jeune, même qualifié ou diplômé.

Pourtant, l'agriculture offre des opportunités d'emploi et de revenu aux jeunes. Cependant, elle est confrontée à plusieurs difficultés, telles que : le faible accès au foncier, au crédit, aux intrants et aux équipements de production et de transformation des produits agricoles ; la faible productivité et la faible rentabilité des exploitations ; la dégradation des ressources naturelles ; le manque d'infrastructures et de services ; le faible niveau de formation et d'encadrement des agriculteurs. Les causes de ces difficultés sont multiples et peuvent être d'ordre économique, social ou éducatif.

La Formation Agricole et Rurale (FAR) constitue un levier essentiel pour le renforcement des capacités des jeunes agriculteurs familiaux. Cette formation favorise leur insertion professionnelle et leur accès aux opportunités du marché.

Sur le continent africain, 25 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail (32 millions par an sont prévus en 2030 selon les Nations Unies). Si la jeunesse est la richesse de ce continent avec un nombre d'actifs de 330 millions de jeunes de plus en 2030, elle représente aussi un défi de taille en matière d'éducation et d'insertion de ces jeunes, notamment dans les zones rurales. En effet, le secteur agricole qui emploie jusqu'à 60 % de la population dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, voire 75 %



au Sahel aura du mal à « absorber » ces millions de jeunes. Bien que constituée de pays aux contextes très hétérogènes, quelques tendances sont communes à ses pays, notamment la forte croissance démographique en dehors de l’Afrique du Nord et du Sud. Un nombre croissant de jeunes, aspirant à l’autonomie sociale et financière, ne parvient pas à développer durablement une activité au sein de la cellule familiale et doit affronter les aléas d’une insertion à l’extérieur. Sont mis en cause le morcellement important des exploitations liées à la pression démographique ainsi que le désintérêt de nombreux jeunes pour l’activité agricole, faute de rémunérations décentes et de conditions de travail et de vie attractives.

QUESTION DE RECHERCHE :

Selon une étude menée au Togo par le Réseau Far en Mars 2021, cent seize miles (116 000) apprenants sont formés par an dans les établissements de formation agricole et rurale avec 48000 nouveaux inscrits par an également. C’est dans un contexte d’arrivée massive de jeunes formés dans les centres de formation agricole et rural où l’Etat ne peut plus garantir l’emplois salarié à tous les jeunes, que la question de recherche de ce mémoire se penche sur les modalités d’insertion et d’installation de ces jeunes pour un emploi sécurisé et durable. Il ressort de ce questionnement la problématique de recherche suivante :

Quels dispositifs d’accompagnement à l’insertion post formation et à l’installation des apprenants dans les centres de formation agricole et rurale au Togo ?

Cette question générale appelle une série de sous-questions ou questions spécifiques :

- Comment se fait l’insertion des sortants au niveau des CFAR au Togo ?
- Quels sont les facteurs qui influencent la décision des jeunes formés dans les CFAR (le taux d’insertion et revenu) de poursuivre une carrière en agriculture au Togo?
- Quels sont les leviers moteurs à actionner au niveau de ces dispositifs pour une insertion optimale et durable des sortants des CFAR au Togo ?

2- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L’ETUDE

2-1- OBJECTIF GENERAL

L’objectif général de cette étude est de contribuer pour une meilleure opérationnalité et durabilité des dispositifs d’accompagnement à l’insertion post formation et à l’installation des apprenants en cours dans les CFAR au Togo

2-2- OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement il s’agira de :

- **Caractériser** les dispositifs d’accompagnement à l’insertion des jeunes sortants en cours dans les CFAR au Togo ;



- **Comparer** l'offre de ces dispositifs d'insertion des jeunes, aux besoins en insertion de ces derniers (en vue de dégager les écarts) ;
- **Proposer** un dispositif amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR.

3- RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette étude, les résultats suivants seront atteints

- **Résultats 1-** Les dispositifs d'accompagnement à l'insertion des jeunes sortants en cours dans les CFAR au Togo sont caractérisés ;
- **Résultats 2-** Une comparaison de l'offre de ces dispositifs d'insertion aux jeunes, aux besoins en insertion des jeunes est faite et les écarts relevés ;
- **Résultats 3-** Un dispositif amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR est proposé à travers l'identification de ses paramètres clés.

CHAPITRE2. CADRE THEORIQUE, CONCEPTUEL ET GRILLE

4- CONCEPTS CLES DE LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Il existe de nombreux concepts clés dans l'insertion des jeunes dans le secteur agricole. Certains des plus importants comprennent:

Insertion / Installation des jeunes : L'insertion des jeunes en agriculture est appréhendée comme un processus s'échelonnant sur un temps plus ou moins long et conduisant à la création d'une exploitation agricole autonome. (Wampfler B, 2017).

Dispositif de formation et d'insertion : Un dispositif de formation professionnelle est une ressource visant à faciliter l'accès à la formation des personnes en situation d'emploi. (Www.ipag.edu/dispositif-formation).

Accès au Foncier: Les jeunes ont besoin d'avoir accès à la terre pour cultiver ou s'installer. Le mode d'accès des jeunes au foncier est divers et varié: héritage, dont, legs, achat, bail, prêt...

L'accès au financement reste un obstacle majeur à l'installation des jeunes en agriculture. Les besoins de financement d'une installation sont de nature variée : accès au foncier, cheptel, bâtiments et équipements, financement des intrants de première campagne, ...(Wampfler B, 2017).

Accès aux marchés : Les jeunes agriculteurs doivent pouvoir vendre leurs productions pour assurer leur bien être socioéconomique. Cela peut être un grand défi dans de nombreux pays, où les marchés des produits agricoles sont limités et peu rémunérateurs (Wampfler B, 2017).

Accès à la technologie : Les jeunes agriculteurs doivent avoir accès aux technologies agricoles modernes pour être productifs et compétitifs. Cela inclut l'accès aux intrants de productions tels que les semences



améliorées, les engrais et les systèmes d'irrigation et de préparation du sol (tracteur, semoir, machine de récolte...

Accès à l'éducation, à la formation et aux compétences: Les compétences nécessaires à une installation en agriculture sont nécessairement pluridisciplinaires, à l'image du métier d'agriculteur lui-même : agronomie, gestion, économie, compétences financières, compétences de marchés.... (Wampfler B, 2014).

Accès au financement : Les jeunes agriculteurs ont souvent besoin d'accéder au financement pour démarrer ou développer leur entreprise. Cela peut être un défi, car les banques sont souvent réticentes à prêter de l'argent à des jeunes ayant peu d'expérience. Les gouvernements et d'autres organisations peuvent aider à fournir des crédits aux jeunes agriculteurs en établissant des programmes de micro financement ou en instituant un fonds spécifique d'insertion des jeunes formés des CFAR dans le secteur agricole.

Accès au service, conseil, information innovation : La difficulté d'accès à des services d'appui adaptés pénalise globalement les agricultures familiales des pays en développement, mais bien plus encore les jeunes agriculteurs. La faible disponibilité d'intrants, leur mauvaise qualité, un accès limité au matériel végétal ou animal amélioré, à l'équipement agricole, aux services de santé animale ou de lutte antiacridienne, un accès pauvre à l'information, l'inexistence ou la faiblesse du conseil agricole, etc. sont autant d'écueils qui fragilisent une exploitation en cours de construction (Wampfler B, 2017).

Insertion professionnelle : L'insertion professionnelle peut prendre différentes formes - réseaux professionnels, organisations agricoles, organisations de filière... Elle peut faciliter l'accès aux services et l'accès aux marchés, elle peut être pour les jeunes un canal privilégié d'accès à l'information, à la formation, à l'innovation (Wampfler B, 2017).

Insertion sociale : Peut-être plus encore que l'ancrage professionnel, c'est l'insertion sociale du jeune agriculteur qui constitue un facteur clé de la durabilité de son installation. Celle-ci s'inscrit dans un écheciveau constitué par la famille, la communauté locale et le territoire (Wampfler B, 2017).

Trajectoire de vie du jeune : C'est le parcours de vie du jeune depuis sa naissance jusqu'à sa situation actuelle. La trajectoire de vie retrace les moments clés dans la vie du jeune.

Durabilité d'un dispositif d'insertion : La durabilité d'un dispositif d'insertion peut être mesurée à travers l'accès à un certain nombre de leviers facilitants l'installation ou l'insertion des sortants. Pour la présente étude, ces leviers comprennent l'accès à la terre, au financement, au marché, au service, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la formation en entrepreneuriat et à l'existence d'un fonds pérenne d'appui à l'insertion des sortants. L'appréciation de la durabilité des dispositifs d'insertion ou d'installation se fera en fonction du nombre de leviers mobilisés dans la construction du dispositif.



5- THEORIES POUVANT EXPLIQUER CES CONCEPTS :

Un certain nombre de théories ont été développées pour comprendre l'insertion des jeunes dans l'agriculture. Certaines des théories les plus importantes incluent:

La théorie du capital humain : La théorie qui émerge énonce que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs, d'où le nom de capital humain.

Le capital humain est l'ensemble des connaissances, aptitudes, expériences, talents, et qualités accumulées par une personne, une équipe, une organisation, ou un groupe d'organisations, et qui déterminent en partie leur capacité à travailler ou à produire pour eux-mêmes ou pour les autres. Le concept de capital humain, formulé pour la première fois en 1961 par l'économiste du développement Theodore Schultz, a été systématisé par Gary Becker en 1964, qui obtint pour cela le Prix Nobel d'économie en 1992.

La théorie du développement vocationnelle de GINSBERG ET AL : La théorie classique du développement vocationnel explique le processus d'insertion à travers le choix professionnel. Le choix professionnel résulte d'une évolution progressive en étape et finit par la formation. La théorie du développement vocationnel est d'après GINSBERG ET AL, un processus continu qui prend sa source dans l'enfance et s'étend sur toute la vie d'un individu. Ce processus s'élabore à travers trois périodes successives et irréversibles en ce qui concerne le choix et la définition de la profession. L'insertion professionnelle comprend les périodes de choix fantaisistes, essayistes et réalistes. La période de choix fantaisiste constitue l'étape pendant laquelle l'individu fait des choix ne correspondant ni à ses caractéristiques personnelles, ni à celles de la profession. Elle correspond à la période de la petite enfance où l'enfant a tendance à imiter les personnages qui lui sont familiers (les parents, les vedettes et les héros). Pendant la période de choix essayiste, l'individu cesse peu à peu l'imitation et cherche à s'extérioriser par l'expression des besoins, des désirs, d'intérêts et d'attitudes. La période du réalisme s'exprime par la maturité et le choix de l'individu et est caractérisé par un projet professionnel de vie à parfaire par une formation professionnelle et l'acquisition de tous les autres facteurs (financement, foncier, cadre réglementaire) qui aident à sa mise en œuvre.

La théorie du développement de carrière de PATTON ET MCMAHON : D'après cette théorie, le développement de carrière est considéré comme une perspective d'interaction puisqu'il le conceptualise comme résultant de la rencontre entre deux grands processus dynamiques. Cette conception permet d'envisager le développement de carrière comme un processus qui se déroule tout au long de la vie, et où



il faut non seulement tenir compte des différences individuelles mais aussi des facteurs contextuels. Elle met donc en évidence plusieurs facteurs d'influence du développement de carrière relatifs à l'individu et à son environnement (famille, groupe de pairs, culture, expériences de travail, autorités traditionnelles et administratives).

La théorie du travail autonome : Cette théorie est une branche de l'économie qui étudie les facteurs qui influencent les décisions des gens de devenir travailleurs autonomes. Il existe un certain nombre de théories différentes du travail autonome, mais elles partagent toutes l'idée commune que les gens deviennent travailleurs autonomes afin de maximiser leur utilité (N LESELBAUM · 1983). L'une des théories les plus courantes du travail autonome est la théorie du capital humain.

La théorie de Betty Wampfler : Cette théorie propose aux institutions de micro finance (IMF) l'amélioration du volume des ressources disponibles, la recherche de ressources à longue durée tout en simplifiant les procédures de décaissement. En 2014, Betty WAMPFLER a élaboré une étude sur les enjeux et dispositifs d'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales. Cette étude permet de ressortir les leviers sur lesquels il faut agir pour une installation durable. De plus en 2017, Betty WAMPFLER et Louise BERGÈS ont élaboré une grille d'analyse permettant de comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner.

La théorie institutionnelle : Cette théorie soutient que les jeunes sont plus susceptibles d'entrer et de rester dans l'agriculture s'ils ont accès aux ressources nécessaires, telles que la terre, les marchés et la technologie (COASE, 1937 et WILIAMSON, 1987). La théorie dite institutionnelle met en exergue qu'une institution est contrainte par son environnement social, politique, économique, légal, technologique auquel elle se conforme pour garantir sa légitimité et sa pérennité. L'approche sociologique de la théorie néo-institutionnelle (TNI) est née à la fin des années 1970 avec les travaux de Meyer et Rowan (1977) et ceux de Scott et de Meyer en 1983.

La théorie des réseaux sociaux : Cette théorie soutient que les jeunes sont plus susceptibles d'entrer et de rester dans l'agriculture s'ils ont des réseaux sociaux solides. Les travaux de Harrison White sur l'art, les réseaux sociaux et les marchés, ont donné lieu à l'élaboration progressive d'une théorie générale, une « théorie structurelle de l'action », qui a trouvé une première expression complète dans l'ouvrage Identity and Control (White, 1992).

Théorie de la recherche d'emploi (job search): La théorie de la recherche d'emploi est une branche de l'économie qui étudie comment les travailleurs cherchent des emplois et comment les employeurs recherchent des travailleurs. La théorie est basée sur l'idée que les travailleurs et les employeurs ont des



informations imparfaites sur le marché du travail. Cela signifie qu'ils ne connaissent pas tous les emplois disponibles ou tous les travailleurs qui cherchent un emploi.

Théorie de la concurrence pour l'emploi ou le modèle de (job competition): La théorie de la concurrence pour l'emploi, également connue sous le nom de modèle de concurrence pour l'emploi, est un modèle du marché du travail qui a été développé par Lester Thurow dans les années 1970. Le modèle est basé sur l'idée que les travailleurs sont en concurrence pour les emplois et que les salaires et les niveaux d'emploi dans l'économie sont déterminés par l'interaction de la demande et de l'offre sur le marché du travail.

Théorie de la performance organisationnelle : Le concept de performance organisationnelle est un terme central en théorie des organisations. Elle permet de développer des connaissances qui contribuent au meilleur fonctionnement de l'organisation (March et Sutton, 1997).

On appelle « performance organisationnelle » cette faculté que possède l'entreprise à déterminer des processus percutants pour atteindre ses objectifs et se base sur des indicateurs clés comme, par exemple, l'efficacité et l'efficience.

Théorie de durabilité : Il s'agit d'un processus historique d'accumulation de certains types de capitaux, mais pas tous, qui conduit inéluctablement à une transformation de notre portefeuille de stocks de capitaux (Coûts de défrichement, rente foncière et valeur de la terre agricole, Avec Jean-Pierre Amigues, Ujjayant Chakravorty, Michel Moreaux, Dans Revue économique 2013/2).

6- EXAMEN DES DIFFERENTES THEORIES ET IDENTIFICATION DE CELLES QUI SONT LES PLUS PERTINENTES POUR LA PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Les théories sur lesquelles nous nous appuyons dans cette recherche sont celles du capital humain à travers les approches du développement vocationnel, et celle du développement de carrière. L'étude s'appuiera également sur les théories des approches systémiques du développement. La théorie de Betty Wampfler sera également mobilisée afin de mieux comprendre les processus d'accompagnement à l'installation des jeunes d'une part et proposer des leviers pour une insertion durable d'autre part.

PARTIE2. CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Chapitre1 CADRE DE L'ETUDE

7- CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

La présente Etude s'inscrit dans le cadre du Master International en Ingénierie de Formation Agricole et Rurale (MIFAR). Le MIFAR est un master professionnel coordonné par le réseau international de la Formation Agricole et Rurale (FAR) et porté par trois institutions académiques du Sud et du Nord, ayant



des expertises complémentaires en sciences de l'éducation et développement agricole : l'ENSETP-UCAD au Sénégal, l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France.

Le MIFAR forme au métier d'ingénieur(e) de la formation agricole et rurale. Il vise à renforcer les capacités des professionnels de la FAR à rénover en profondeur les dispositifs et les pratiques de formation agricole et rurale, en s'appuyant sur l'expérience des apprenants, la force du Réseau FAR et l'expertise des institutions académiques impliquées.

Il vise également à impacter durablement les dispositifs de FAR dans les pays, en accompagnant la mise en œuvre du changement, dans un objectif de renforcement de la qualité, de la mise à l'échelle et de la durabilité des dispositifs.

Il s'adresse exclusivement aux professionnels de la FAR (formateurs, directeurs d'établissements, coordonnateurs de dispositifs de formation, etc.) en activité, issus d'un membre des pays du Réseau, qui travaillent dans des structures à vocation agricole et rurale, publiques ou privées.

8- ETENDUE ET CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE

Le Togo est un petit pays situé en Afrique de l'Ouest. Il est limité à l'est par le Bénin, au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana et au sud par le golfe de Guinée.

Lomé est la capitale du Togo. Le Togo couvre une superficie de **56 600 Km²** couvrant cinq régions, depuis la Région Maritime au Sud, jusqu'à la Région des Savanes sur une distance d'environ 600 km plus au Nord. Cette situation particulière induit une grande diversité de climats et de sols. Son économie est peu développée et diversifiée ; elle dépend largement de l'exploitation de ses ressources naturelles ; notamment de l'agriculture vivrière et commerciale et de l'industrie minière (phosphate)

Le Pays compte près de **9 millions d'habitants** (+2,6 % par an) dont 61% vit en zone rurale ; 42% de la population togolaise est âgée de moins de 14 ans. En 2013, 52.6 % de la population vivait encore avec moins de 2 USD par jour. Depuis 2011, l'agriculture contribue à la croissance de l'économie en raison d'une amélioration de la production de l'agriculture familiale et de la relance du secteur de l'agriculture de rente (cacao, café, coton).

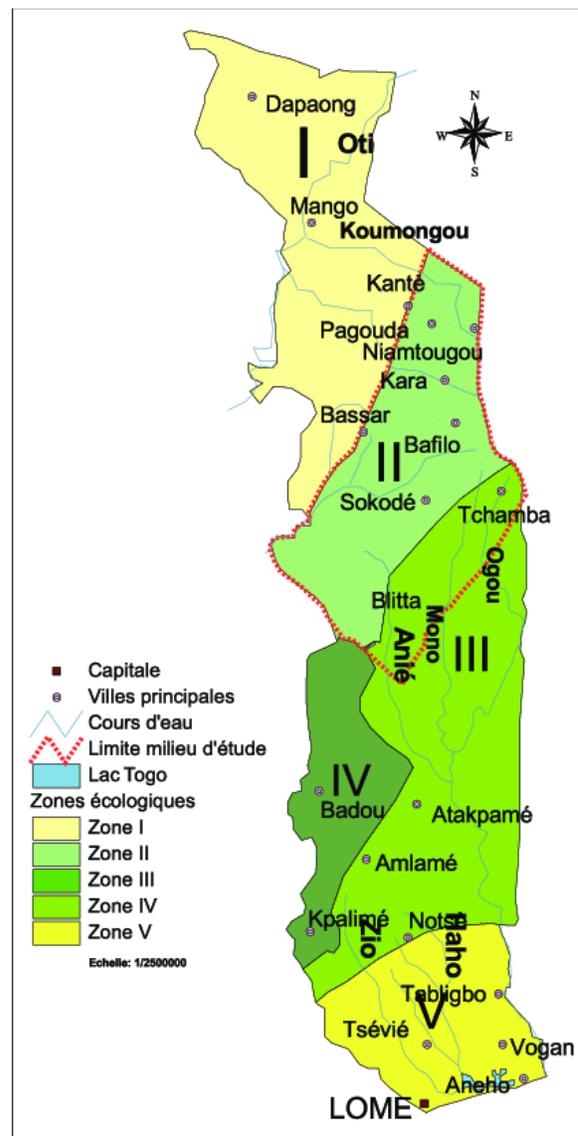


Figure 1 : Carte Agroécologie du Togo



Premier employeur national, le secteur de l'agriculture constitue le principal moteur de l'économie du Togo ; en 2011, il contribue au PIB national à hauteur de 46%.

En 2011, moins de 16% des jeunes issus de l'enseignement secondaire accédaient à l'EFTP, alors que le chômage et le sous-emploi forment l'un des principaux défis pour le développement des zones rurales.

La production de l'agriculture familiale au Togo est estimée à environ 3 millions de tonnes pour une superficie de 1.300.000 hectares (céréales, légumineuses, tubercules). Elle forme 70% du PIB agricole, alors que seulement 40% des terres cultivables sont actuellement exploitées. L'essentiel de la croissance constatée (2.5%) résulte de l'accroissement des superficies cultivées et très marginalement d'un gain de productivité. En dépit d'une autosuffisance en production végétale – le Togo ne couvrant toutefois pas ses besoins en riz – un grand nombre de familles rurales est régulièrement confronté à des épisodes d'insécurité alimentaire en période de soudure. Le point culminant du Togo est le mont Agou, à 986 mètres. Le Togo compte cinq régions : les régions Maritime, Plateau, Centrale, Kara et Savanes.

CHAPITRE2 : SITE D'ETUDE, CADRE METHODOLOGIQUE ET ENQUETES

La démarche méthodologique adoptée pour la présente étude est basée sur une analyse documentaire et une enquête auprès des acteurs. Elle est structurée autour de trois (3) phases (**cadrage**, **analyse** et **synthèse**) (Cécile Patat, François Doligez Gilles Golstein, 2018). Ces trois phases sont précédées d'une phase préparatoire qui est la phase de sondage.

a. PHASE DE SONDAGE DU TERRAIN : Pré-test

Pendant cette phase, il a été question d'apprécier l'état actuel des CFAR, ceux qui sont opérationnels, accessibles ou ceux ayant des apprenants. Cette phase a permis de faire un premier niveau de sélection des CFAR cibles de l'étude. Au cours de cette phase, un pré test du questionnaire a été fait afin de recueillir les réactions et les feedbacks des enquêtés en vue d'un réajustement au besoin.

b. PHASE DE CADRAGE : Conception

Il s'agit du cadrage des travaux et la collecte des données nécessaires à l'étude auprès des acteurs ciblés par l'étude (les CFAR, les sortants, les projets programmes d'insertion des jeunes, les entreprises agricoles, les institutions de financement, les autorités locales, les partenaires techniques et financier ...). Pour ce faire, il a été mis en place des outils de collecte et d'analyse des données et une liste des centres de formation à étudier. Il a été établi ensuite une liste de personne à interviewer. Les informations recueillies sont complétées par une revue documentaire, le mémoire attendu pour l'étude ainsi que le calendrier des travaux.



9- Echantillon des acteurs concernés par l'étude

Dans la démarche du choix de l'échantillon, un travail de base a été fait avec la coordination de l'Association Professionnelle des Centres de Formations Agricole et Rurale du Togo (APCFAR-Togo) afin de prendre en compte toutes les catégories CFAR présents au Togo. Ainsi la coordination de l'APCFAR a mis à notre disposition la base de données nationale des centres de formation agricole et rurale. Sur la base de ce répertoire de CFAR et en tenant compte des missions, activités et fonctionnements de chaque CFAR, un échantillon de 20 CFAR (sur les 66 existants sur le plan national y compris les fermes écoles au nombre de 12) a été présélectionné, suivi d'un sondage du terrain. Ces 20 CFAR sont réparties dans les cinq régions administratives du Togo.

Le choix des 20 CFAR est fait sur la base de deux critères phares à savoir l'existence ou non d'un dispositif d'insertion au sein du CFAR et le statut privé (14) ou public (6) du CFAR.

L'unité de base de cette étude est double et est composée d'une part des responsables des centres de formations agricole et rurale (CFAR) fonctionnel et d'autres part des jeunes sortants (106) (insérés : 80 et non insérés : 26) de ces CFAR. A cette double cible principale s'est ajouté les institutions de financement (2), les entreprises agricoles (3), les projets et programmes de l'Etat pour l'insertion des jeunes (3), les partenaires techniques et financiers (2), et les autorités locales (3). Il s'agit d'impliquer le maximum d'acteurs intervenants dans ces dispositifs d'insertions.

Pour pouvoir repérer les diplômés/sortants, la méthodologie boule de neige a été retenue comme stratégie principale. Elle consiste, à partir d'un individu ou d'un groupe d'individus repérés, à recueillir l'information sur la localisation du reste de la population à enquêter. Cependant, la question de l'identification du premier individu ou du groupe d'individus initial à partir duquel est retrouvé le reste de la population reste ouverte. Le Tableau N°1 fait la synthèse des acteurs ciblés (voir annexes)

i. Collecte des données (stratégie de collecte, données à collecter, outils de collecte)

-En prélude à la collecte des données, des questionnaires/fiches de collecte ont été élaborés. Ces questionnaires ont été organisés autour de plusieurs variables quantitatives et qualitatives regroupées en deux catégories : les variables explicatives et les variables expliquées comme résumé dans le tableau N°3 en annexe.

La démarche qui combine les données qualitatives et quantitatives a été donc utilisée à travers la recherche documentaire, l'utilisation de questionnaires et de canevas d'entrevue. Elle s'appuie sur un



cadre conceptuel élaboré à partir de la revue de la littérature et de concepts clefs tels que : le capital social, le capital humain, l'identité personnelle, l'identité professionnelle et la socialisation (Félicité Marie Lucile Sorgho/Zinsonné, 2013).

-Pour la collecte des données, trois méthodes ont été utilisées. Il s'agit premièrement d'une collecte en ligne avec l'outil Kobotools box, suivie d'une phase terrain pour approfondir certains aspects des réponses obtenues via kobocollect et en fin des appels téléphoniques pour certaines précisions omises lors de la phase de terrain.

Lors de la réalisation des enquêtes, une attention a été mise sur la trajectoire des jeunes, les modalités d'accès aux facteurs d'insertion tels que l'accès au foncier, aux crédits, au marché, au conseil...ainsi que leurs situations sur le marché de travail.

Un guide de recherche structuré est élaboré à cet effet pour la collecte des données. Ce guide a combiné non seulement les focus groupes et les entretiens avec des informateurs clés (responsable des dispositifs d'insertion, les jeunes insérés, les responsables des institutions de financement, les responsables entreprises agricoles et tous autres acteurs impliqués dans le processus d'insertion des jeunes) mais aussi l'observation participante et non participante, la triangulation, les prises d'images et la cartographie.

Pour la collecte des données, des outils de collecte élaborés sont en lien avec les variables explicatives et expliquées énumérées dans le Tableau N°3 (voir fiche en annexe). Il s'agira principalement des guides d'entretien physique, et des Fiches de Kobocollecte qui sont conçus à cet effet (Voir fiche Kobocollecte en annexe). Sept (07) Fiches de collecte ont été utilisées pour les enquêtés. Ces fiches correspondent à chaque groupe d'acteurs ciblés.

6-2-3- Outils d'analyse des données : (Grille d'analyse, statistique descriptive, test statistique ANOVA, Khi carré)

-**Analyse qualitative** : L'analyse qualitative des dispositifs d'insertion est faite à l'aide de la grille d'analyse du processus d'installation des jeunes formés en agriculture. Cette grille représente en effet un cadre d'analyse et peut être mobilisée pour le diagnostic initial des processus d'installation, la compréhension des besoins d'accompagnement, l'élaboration et le pilotage des dispositifs d'accompagnement, l'analyse des effets et impacts de ces dispositifs, ainsi que pour la réflexion de politique publique (Wampfler B, 2017).

L'analyse de la durabilité des dispositifs d'insertion est faite sur la base des leviers identifiés par Wampfler B. en 2014 sur pour une installation durable.



L'octogone de Rash est utilisé pour identifier les relations et rôles de chaque acteur dans les dispositifs d'insertion des sortants.

La démarche de traitement est basée sur une analyse critique des stratégies mises en œuvre par les dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes. Aussi, l'analyse comparative des dispositifs de formation-insertion est-elle une option envisageable (Guillaume Hensel et al, 2015). L'analyse descriptive des entretiens, des interviews, des entrevues et des groupes de discussion est également faite.

-Analyse quantitative : L'analyse quantitative est faite à partir des données collectées, le calcul du taux d'insertion des jeunes au niveau des dispositifs étudiés.

Le traitement des données quantitatives est fait à l'aide du logiciel d'analyse statistique SPSS. Un certain nombre d'analyses statistiques ont été faites dont :

Statistiques descriptives : Cette analyse fournit un résumé des données, y compris la moyenne, la médiane, le mode et l'écart-type.

Le choix des tests statistiques a été guidé par la nature des variables observées. Les tests ANOVA ont été fait pour apprécier les liens entre les variables qualitatives et variables quantitatives et les tests Khi deux pour les relations entre les variables qualitatives.

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) a été également utilisée afin d'étudier la liaison entre les variables à travers le calcul du khi-deux (Khi2).

Analyse de la variance (ANOVA) est faite afin de déterminer les facteurs (variables qualitatives) qui influencent le taux d'insertion (variable quantitative) des jeunes ainsi que le revenu (variable quantitative) des jeunes.

Aussi les tests khi-deux. (Khi2) sont faits afin de déterminer les mêmes influences du taux d'insertion et du revenu des jeunes avec les différentes variables qualitatives mesurées. Pour ce fait des groupages ont été faits afin de transformer les variables quantitatives en variables qualitatives.

b. PHASE D'ANALYSE DES DONNEES : Plan de traitement des données

A ce niveau, l'étude proprement dite a été réalisée. Pour ce faire les données collectées ont été dépouillées, traitées, analysées et interprétées. Cette analyse s'est faite à l'aide des logiciels statistiques (SPSS, KoboToolsBox) et des grilles d'analyse des dispositifs d'insertion.

✚ Plan de traitement des données par objectif



❖ Par rapport à l'Objectif spécifique 1 :

Caractériser les dispositifs d'accompagnement à l'insertion des jeunes sortants en cours dans les CFAR au Togo.

La caractérisation des dispositifs d'accompagnement à l'insertion des jeunes est faite à travers la description et l'analyse d'un certain nombre de variables organisées autour de six (6) principales questions suivantes : Qui sont-ils ?, Que font-ils ?, Avec qui le font-ils ? Comment le font-ils ? ; Pour qui le font-ils ? Quelles difficultés rencontrent-ils ?, Quelles approches de solutions développent-ils ?

Aussi, un zoom est-il fait sur les autres acteurs externes aux CFAR mais intervenant dans l'insertion des jeunes. Ces acteurs sont principalement les entreprises agricoles, les structures d'accompagnement à l'insertion des jeunes, les institutions de financement, les autorités locales, les partenaires techniques et financiers. Le rôle et les relations entre les différents acteurs sont analysés à travers **l'octogone de Rash (voir en annexe)**

❖ Par rapport à l'Objectif spécifiques 2 :

Comparer l'offre des dispositifs d'insertion développés par les CFAR à l'endroit des jeunes et les besoins en insertion de ces jeunes.

Le but recherché est d'apprécier l'adéquation entre les stratégies développées par les CFAR et les besoins réels des jeunes. Pour ce faire, les difficultés rencontrées par les jeunes ont été considérées comme des besoins à satisfaire de même que les propositions d'amélioration faites par les jeunes. Ces difficultés et propositions sont classées en faisant ressortir les facteurs de facilitation de l'insertion ou l'installation des sortants (LFIIS).

De plus, un état des lieux de l'accès aux LFIIS a été fait en faisant ressortir d'une part les pourcentages des jeunes ayant des difficultés d'accès aux LFIIS et d'autre part les stratégies développées par les jeunes pour accéder aux LFIIS. Concernant les stratégies d'accès aux LFIIS développées par les jeunes, il s'agit de décrire comment les jeunes font pour s'insérer (pour acquérir la terre le financement, avoir le marché...).

Ces stratégies d'accès aux LFIIS développées par les jeunes sont ensuite croisées à celles mise en place par les CFAR. De même, les difficultés des jeunes seront croisées avec les Stratégies d'accès aux LFIIS développées par CFAR.

La satisfaction des jeunes est appréciée à travers l'accès à ces leviers de facilitation de d'insertion des sortants (LFIIS) (Wampfler B, 2017). Ces leviers comprennent l'accès au foncier, au financement, au marché, à la formation continue ou alternance/stage, au service (conseil, information et innovation),



l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, le fait d'avoir un plan d'affaires, l'existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants ou autres appuis/facilitations.

❖ **Par rapport à l'Objectif spécifique 3 :**

Proposer un dispositif amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR (plus opérationnels, efficaces et efficients)

➤ **EVALUATION DE LA DURABILITE DES DISPOSITIFS EN COURS DANS LES CFAR**

Une évaluation de la durabilité des dispositifs en cours dans les CFAR a été faite. Elle se base sur les échelles d'appréciations indicatives suivantes

- **Dispositif Durable** si LFIIS $\geq 77\%$: présence d'au moins 7 /9 LFIIS (7 ; 8 et 9)
- **Dispositif Moyennement Durable (Transitoire)** si compris entre 55% et 66% des LFIIS présents dans le dispositif : Présence des LFIIS compris entre 5 à 7 (5 et 6)
- **Dispositif Peu Durable** si compris entre 33% et 44% des LFIIS présents dans le dispositif : Présence des LFIIS compris entre 2 à 4 (3 et 4)
- **Dispositif Pas Durable** Si LFIIS $\leq 22\%$ des LFIIS présents dans le dispositif : présence des LFIIS inférieur ou égal à 2/9 LFIIS (1 et 2)

➤ **FACTEURS QUI INFLUENCENT LE TAUX D'INSERTION ET LE REVENU DES SORTANTS**

Il s'agit de croiser le taux d'insertion avec toutes les variables collectées au niveau des CFAR (lieu d'implantation du CFAR, type de formation dispensée, base de fonctionnement du CFAR, catégorie du CFAR, pratique de l'alternance, existence d'un dispositif d'insertion des sortants, type de suivis...) et en déduire celles qui influencent le taux d'insertion des sortants. Ainsi les variables qui influencent le taux d'insertion seront examinées pour servir de leviers pour améliorer l'insertion des jeunes.

Les mêmes liens sont recherchés entre le revenu des jeunes sortants et toutes les variables mesurées au niveau des jeunes (Lieu de résidence, âge, situation matrimoniale, type de suivis, niveau d'étude, diplôme obtenu...)

Ces différentes phases successives ont permis de produire une synthèse des données sous forme de résultats de la recherche suivant les différents résultats visés.

c. PHASE DE SYNTHESE ET RESTITUTION DES DONNEES : Document de mémoire

Il s'agit de la production du mémoire et la soutenance.

PARTIE3. RESULTATS ET DISCUSSION

d. CHAPITRE1. LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INSERTION DES JEUNES

SORTANTS EN COURS DANS LES CFAR AU TOGO

i. DESCRIPTION DES CFAR

Il s'agit des centres de formations agricoles et rurale au Togo, regroupés au sein d'une association dénommée APCFAR-Togo (Association professionnelle des centres de formations agricoles et rurale au Togo). Cette association compte soixante-six (66) CFAR au total dont douze fermes agricoles. Ils ont pour objectif de faire de la formation agricole et rurale (FAR) un levier pourvoyeur d'emploi pour les jeunes.

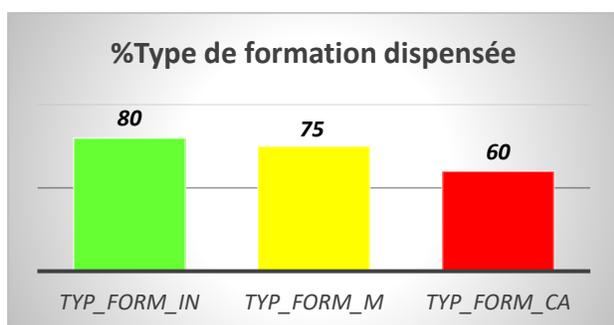
Ces centres mènent pour la majorité des activités non lucratives, les formations sont presque gratuites ou subventionnées. On retrouve ce mode de fonctionnement surtout au niveau des CFAR privés et plus précisément les CFAR soutenus par les associations ou ONG de développement.

ii. PRINCIPALES ACTIVITES DES CFAR

Les CFAR enquêtés sont investis principalement dans la formation agricole et rurale et l'insertion des sortants. La majorité des CFAR enquêtés offrent des formations initiales (80%) et des formations modulaires (65%). Soixante pourcent de ces CFAR (60%) offre des formations à la carte. Il faut noter que certains CFAR offrent soit une de ces trois (03) catégories de formation soit à la fois deux d'entre elles ou les trois. Concernant l'existence de services d'orientation des apprenants à l'inscription, 55% des CFAR disposent d'un service d'orientation contre 45 % qui n'en disposent pas.

Pour ce qui concerne les programmes d'alternances, 65 % des CFAR enquêtés ont intégré l'alternance dans leur cursus de formation contre 35% qui n'ont pas développés des programmes d'alternances.

Parmi les 20 CFAR enquêtés, 75% disposent d'un dispositif d'insertion contre 25% qui n'en disposent pas. 70% des CFAR enquêtés déclarent qu'ils accompagnent leurs sortants dans l'élaboration de leur projet professionnel ou plan d'affaires, contre 30% qui ne le font pas.



Légende:

TYP_FORM_IN : Types de formation dispensée/Formation initiale

TYP_FORM_M : Types de formation dispensée/Formation modulaire

TYP_FORM_CA : Types de formation dispensée/Formation à la carte



iii. PARTENARIAT DES CFAR EN FAVEUR DE L'INSERTION

Pour compléter leurs actions d'insertion, certains CFAR collaborent avec plusieurs acteurs externes opérant dans leur territoire. Il s'agit principalement des institutions de financements, des entreprises agricoles, des projets et programmes de l'Etat en faveur de l'insertion des jeunes, des autorités locales, des partenaires techniques et financiers. Avec chacun de ces acteurs ils mènent différentes actions. Les institutions de financement permettent de financer les projets professionnels des jeunes, les projets programmes de l'état facilitent pour la plupart le montage du dossier de financement en vue de l'accès aux crédits. Les entreprises agricoles, considérées comme futures employeurs des sortants, servent de lieu de stages pour les apprenants lors de leur formation. Quant aux partenaires techniques et financiers, ils accompagnent techniquement et financièrement les actions d'insertion en lien avec leur domaine d'intervention. Les autorités locales sensibilisent et accompagnent les jeunes pour leur auto emploi à travers la mise en œuvres des actions des plans de développement communaux.

iv. STRATEGIE D'INSERTION DES CFAR

L'insertion des jeunes au niveau des CFAR se fait en deux temps à travers trois stratégies. En un premier temps lors de la formation des apprenants à travers, l'orientation des jeunes et la pratique de la formation par alternance, dans un deuxième temps après sa formation à travers un certain nombre des stratégies d'insertions et des approches visant à favoriser l'accès aux facteurs d'insertion tels que la terre, le financement, le marché, l'information....

AU NIVEAU DES CFAR : Stratégies développées par les CFAR pour l'insertion des jeunes

✚ **Premier temps/ au cours de la formation : stratégies d'insertion par l'orientation de l'apprenant et par la formation par alternance**

➤ **STRATEGIES D'INSERTION PAR L'ORIENTATION**

En terme de stratégies d'orientations, les CFAR en ont développées une multitude.

Pour certains (30%), elles consistent à sensibiliser les apprenants (jeunes) sur les métiers, suivi d'un essai de 2 mois afin d'identifier les aptitudes des apprenants puis une décision est prise entre l'avis du jeune, le CFAR et les parents du jeune. Ces orientations se font aussi bien en début de formation, au cours de la formation au besoin et à la fin de la formation.

Pour d'autres (20%), après l'appel à candidature pour la formation, les candidats ayant présentés leurs dossiers sont invités à une interview ou à une évaluation diagnostique. Lors de cette interview, on écoute



le candidat avec attention pour voir ses motivations à suivre la formation. Par rapport à ces attentes, la cellule d'orientation recadre au besoin son idée de projet qui doit être du domaine de formation du CFAR. Dans le cas contraire, si l'idée du candidat ne cadre pas avec les compétences du CFAR, le jeune est orienté vers d'autres centres.

D'autres stratégies d'orientations des jeunes sont développées par les CFAR (50%) et peuvent être résumées comme suit :

- Écoute active des jeunes avec les parents, étude de dossiers, interview, tests d'aptitude, appréciation de la motivation du jeune, temps d'imprégnation, et orientation dans la filière.

- Le service d'orientation essaye de discuter avec le jeune et de comprendre son projet professionnel. Par exemple, pour un jeune qui aspire à travailler dans la fonction publique et qui s'inscrit au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le centre lui conseille de poursuivre jusqu'au Brevet de technicien (BT) pour augmenter ses chances.

- Les apprenants qui entrent en première année sont soumis à un stage d'imprégnation/immersion de deux semaines en lien avec leur spécialité dans les unités d'applications pédagogiques de l'institut. Au cours de la dernière semaine les équipes constituées des chefs de département et des formateurs les orientent dans leurs choix.

- Pour les CFAR qui forment les professionnels (agriculteur, éleveurs...) déjà installés, le centre ne s'attarde plus sur leur orientation mais plutôt les appuis visant à améliorer leurs façons de produire, de transformer et de vendre leurs produits.

➤ STRATEGIE PAR LA FORMATION PAR ALTERNANCE

En termes de stratégie pour l'application de la formation par alternance, il faut noter que 65% des CFAR ont intégré la pratique de l'alternance dans leur stratégie de formation et d'insertion. Cette formation par alternance est faite sous plusieurs formes au niveau des CFAR. On peut les résumer comme suit :

- Pour les formations de six (6) mois, l'apprenant fait trois (3) mois en entreprise,

- Pour une formation d'une durée d'un mois, l'apprenant fait trois (3) semaines au centre (théorie + pratiques) et une (1) semaine en milieu professionnelle. Le choix des entreprises se fait suivant des critères tels que : l'existence d'un personnel capable de transmettre des compétences aux apprenants, le niveau de développement de l'entreprise, les activités principales de l'entreprise et la proximité avec le centre.



-La séquence d'alternance se fait une (1) fois par an pendant un (1) mois dans les entreprises et le choix de l'entreprise tient compte de l'idée de projet ou le besoin de l'apprenant en formation.

-Année 1 : imprégnation ; durée de l'alternance deux (2) à six (6) semaines ; Année 2 CAP durée de l'alternance huit (08) semaines ; Année 3 BT, durée de l'alternance douze (12) semaines. Les critères de choix des lieux sont : disponibilités des ateliers pratiques, disponibilité des tuteurs, capacités du centre à évaluer les jeunes.

- La durée de la séquence d'alternance est de deux (2) mois par an et le choix se fait selon les équipements, les infrastructures et la spécificité du centre.

-L'alternance se fait à deux niveau. Primo au niveau interne à la ferme du centre et secondo au niveau externe dans les entreprises qui évoluent dans le secteur de l'aquaculture. Au niveau de la ferme, l'alternance se fait une fois chaque deux (2) semaines (une semaine de théorie et une semaine de pratique alternée) et au niveau des entreprises l'alternance se fait une fois par an pendant une période de deux (2) semaines ou trois (3) semaines en fonction du niveau des entreprises et de leurs activités.

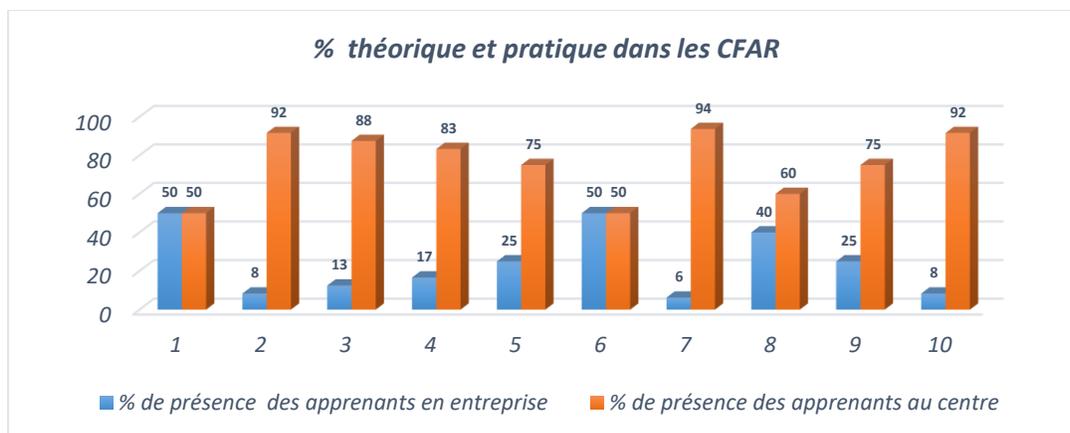
-Un (1) mois de stage en première et deuxième année ; deux (2) mois de stage en troisième année dans le cadre de la rédaction de mémoire de fin de formation en vue de la soutenance. Critères de choix des entreprises : être une entreprise agricole privée ou publique ; disposer des encadreurs pour le suivi des étudiants sur le terrain ; Pratiquer des activités agricoles en rapport avec la formation suivie par les étudiants.

-L'alternance de la formation des apprenants s'organise à trois niveaux : 1- La rotation des apprenants : une (1) semaine sur deux (2), l'apprenant passe les après-midi à la ferme; 2- La permanence : Une (1) semaine sur douze (12), l'apprenant passe tout son temps à la ferme sur une thématique donnée ; trois (3) Stages : chaque année, l'apprenant passe deux (2) à trois (3) semaines en entreprise choisie à cet effet. Principaux critères de choix des entreprises sont : thématiques de base de l'entreprise, volume d'activités, existence de cadre d'encadrement

-Une (1) fois dans l'année ; pour les apprenants de la première année, la durée est de six (6) semaines et pour les deuxièmes années, la durée est de (8) semaines. Ce sont des entreprises qui ont des activités en lien avec les différentes spécialités/option de l'institut.

Durée de l'alternance dans les CFAR





Commentaire : On note en général plus de théorie (formation au centre) que de pratique (formation en entreprise)

✚ **Deuxième temps/après la formation : Stratégie par la facilitation de l'accès aux facteurs d'insertion**

➤ **STRATEGIE PAR L'ACCES AUX FACTEURS D'INSERTION (LFIIS)**

En termes d'insertion proprement dite, rappelons que, 75% des CFAR enquêtés disposent de dispositifs d'insertions des sortants. Ces dispositifs sont organisés autour de l'accès aux LFIIS.

Stratégie par les suivis : Dans le cadre de leurs activités post formation pour l'insertion des jeunes, la majorité des CFAR (90%) mènent plusieurs types de **suivis** à l'endroit des sortants installés. Il s'agit pour 80% des suivis techniques. Les autres suivis sont des suivis administratifs (50%) et financiers (35%). Des suivis en ligne à travers les plates-formes whatsapp sont également faits par certains centres (10%).

Stratégies par l'accès au foncier : Trente-cinq pourcent (35%) des CFAR ont inclus dans leur action en faveur de l'insertion, le levier accès au foncier. Leur stratégie de facilitation de **l'accès au foncier** se résume comme suit :

-Tout apprenant rentrant au centre doit disposer de terre pour son installation après sa formation et avoir le soutien des parents,

- Conseils et négociation avec les parents et les propriétaires,

-Echange avec le jeune au cours de la formation et conseils pour explorer les opportunités d'obtention du foncier,

- Le CFAR lors de l'appel à candidature pour le recrutement de ses apprenants, exige à ce que les candidats aient le premier facteur de production qui est la terre avec un titre foncier. Et ceux qui n'en ont pas, signent



des contrats de bail (5 ans au minimum) avec les propriétaires terriens à la fin de la formation, 5 - Le CFAR fait des plaidoyers auprès des autorités locales pour l'accès à la terre aux jeunes.

Stratégies par l'accès au financement : Quatre-vingt-dix pourcent (90%) des CFAR ne disposent pas de fond pérenne d'appui à l'insertion des jeunes mais cinquante pourcent (50 %) ont développé des stratégies de facilitation de l'accès au financement. Cette stratégie **d'accès au financement** aux sortants comporte les actions suivantes:

- Orientation des jeunes vers les établissements financiers,
- Subventions des partenaires, des parents et du centre,
- Création du fonds d'appui à l'installation, caution aux emprunts, informations sur les opportunités de financement,
- Orientation vers les opportunités de financements comme le FAIEJ, crédit coup de pouce pour certains,
- Appui financier de 10 jeunes par promotion avec un montant de 200 000 f chacun et une contribution de 50 000f comme apport personnel, 6
- une convention cadre entre le ministère du développement à la base et l'agence des IFAD et une convention tripartite entre FAIEJ, IFAD et la COOPEC AD,

Stratégies par l'accès au marché : Quarante-cinq pourcent (45%) des dispositifs d'insertion des CFAR ont organisé leurs stratégies sur l'accès au marché. Ces stratégies consistent pour **l'accès au marché** à :

- Orienter le jeune vers le marché local,
- Conseiller le sortant à signer des contrats avec ses clients, sous-traiter ou céder une part de leurs (CFAR) marché au sortant (cession des marchés), appuyer le sortant à faire la promotion de ses produits (publicité) à travers les foires et les sorties (fora),
- Mettre le sortant en relation avec les agrégateurs, créer un marché physique et virtuel par le centre,
- Former les sortants sur les stratégies commerciales,
- faciliter la commercialisation des produits du sortant à travers les marchés, exposer les produits du jeune à travers la vitrine,
- Accompagner le jeune à élaborer son plan d'affaires,
- Accompagner le jeune à organiser ou à participer aux ateliers de promotion de consommer local.



Stratégies par l'accès aux conseils et informations : Pour ce qui concerne les stratégies développées par les CFAR pour faciliter *l'accès aux conseils et informations* aux sortants, on peut énumérer :

- Conseils à travers les suivis effectués (visites périodiques dans les exploitations des jeunes),
- les suivi-appui-conseils et accompagnement,
- La mise en place d'une plateforme WhatsApp où tous les apprenants et formateurs sont présents. Sont partagés sur cette plateforme, des appels à manifestation, des opportunités, des offres d'emploi, des conseils, des informations sur les nouvelles technologies, les problèmes techniques rencontrés sur les fermes de production et des approches de solutions apportées par les experts.

Stratégies par l'insertion sociale : Quarante-cinq pourcent (45%) des dispositifs d'insertion ont développé leur stratégie sur *l'insertion sociale*. Cette stratégie repose sur les actions suivantes :

- Implication des familles des jeunes et des leaders des villages dans les activités des jeunes (information, sensibilisation sur l'importance du projet du jeune pour le village)
- Placements des jeunes dans les communautés dans le cadre de leurs stages de professionnalisation, (emploi formation),
- Mise en relation avec les fermes agricoles,
- Introduction des modules en lien avec l'insertion sociale (SyGab par exemple),
- Partenariat avec l'ANPE pour développer les cours sur l'insertion sociale.
- Cours sur l'éducation civique, le développement des activités socio-culturelles pour booster la sociabilité des sortants.

Stratégie par l'insertion professionnelle : Quatre-vingt pourcent (80%) des CFAR ont développé une stratégie *d'insertion professionnelle* pour faciliter l'insertion des sortants. Il s'agit de :

- la diffusion des Informations d'appel d'offre sur la plateforme d'insertion des jeunes,
- L'appui à la création des entreprises, signature des contrats de partenariat entre les jeunes et les entreprises,
- L'orientation, appui dans l'élaboration des projets professionnels, mise à disposition d'un fonds de garanti dans une microfinance pour les crédits coup de pouces, orientation vers les opportunités de financements, informations,



- L'intégration des sortants dans les projets développés par le centre,
- la formation aux métiers par alternance, Initiation à l'entrepreneuriat, Elaboration de plan d'affaire, Orientation pour le financement, Appui à l'installation des sortants, Mise à disposition du jeune de trois (03) Mentors (un financier, un professionnel du métier et un formateur professionnel). A la fin de la formation une convention tripartite est signée pour faciliter l'accès au financement des plans d'affaires puis une fois le crédit obtenu une cellule de suivi de la mise en œuvre se charge du suivi de l'exécution et du remboursement,
- L'encouragement les jeunes à visiter la plateforme d'information "inserjeune",
- la collaboration entre les CFAR et les coopératives en vue du recrutement ou d'insertion professionnelle des sortants

v. DESCRIPTION DES SORTANTS

Il s'agit de jeunes sortants des CFAR. Pour la présente étude, un échantillon de 104 sortants des CFAR ont été enquêtés dont vingt-quatre (24) femmes et quatre-vingts (80) hommes, ce qui correspond à un taux de soixante-dix-huit pourcent (77 %) de garçons et vingt-et-deux (23%) de filles. Ces sortants ont un âge moyen de 31 ans. Le plus âgé a 50 ans et les moins âgés 17 ans. Près de la moitié d'entre eux (44%) a un niveau universitaire et est marié. Trente-neuf pourcent (39%) d'entre eux ont un niveau secondaire contre quatorze pourcent (14%) pour le niveau primaire ; trois pourcent (3%) sont non alphabétisés. Quarante-un pourcent (41%) des diplômes délivrés sont des attestations de formation et concernent surtout ceux ayant suivi une formation modulaire ou à la carte. Vingt-et-un pourcent (21%) sont détenteurs du Baccalauréat professionnel et dix-sept pourcent (18%) le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Deux pourcent (2%) ont la licence pro et sept pourcent (7%) le certificat de formation et le DTSA.

AVANT LA FORMATION : De 0 à 10 ans : les jeunes naissent, certains sont mis à l'école, grandissent, aide les parents dans les travaux champêtres pour les garçons et les travaux ménagers pour les filles Ils vivent totalement au dépens de leur parent.

De 10 à 18 ans ils poursuivent les études au collège, beaucoup abandonnent les cours dans cette tranche d'âge fautes de moyen et de suivis ; certains font l'apprentissage (couture, coiffure, maçonnerie, taxi moto,)

De 19 à 28 ans, certains (44% des jeunes enquêtés) jeunes poursuivent leurs les études universitaires ou autres formations, d'autres ont obtenu leur diplôme et cherchent soit un stage, soit deviennent volontaire



national ou encore à décrocher un premier emploi (dans l'enseignement par exemple). Certains abandonnent pour faire l'apprentissage ou partent en aventure et d'autres sont soit en chômage, soit en stage, soit s'engagent dans les activités champêtres ou suivent une formation, d'autres se marient. Sur le plan cognitif l'apprenant acquiert des connaissances pendant cette période. Il ne mène généralement pas d'activité économique ni sociale et est sous la charge et la responsabilité de ses parents.

APRES LA FORMATION : Certains jeunes font le stage de perfectionnement. Certains exercent un métier (animateur d'ONG ou autres association par exemple) ou bien se trouvent confrontés au chômage. Certains se marient.

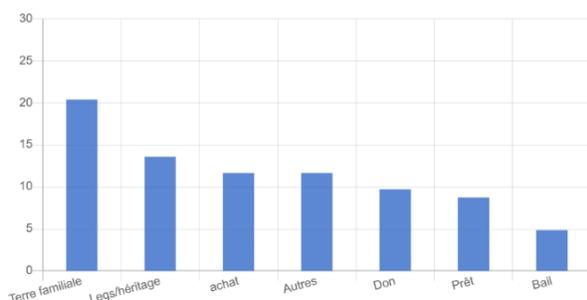
Les jeunes installés en fonction des types d'activités menées ont un revenu moyen de six cent mille (600 000) CFA par an. Le revenu le plus élevé est quarante-et-cinq (45) millions de francs CFA et le plus faible est de vingt-cinq mille (25 000) FCFA. Quatre-vingt-six (86%) d'entre eux estiment que la formation qu'ils ont reçue au niveau de leur CFAR, les a facilité l'insertion professionnelle.

7-1-6- STRATEGIE D'INSERTION DEVELOPEE PAR LES SORTANTS POUR LEUR PROPRE INSERTION

➤ STRATEGIE D'ACCES AUX LFFIS DEVELOPEES PAR LES JEUNES INSERES

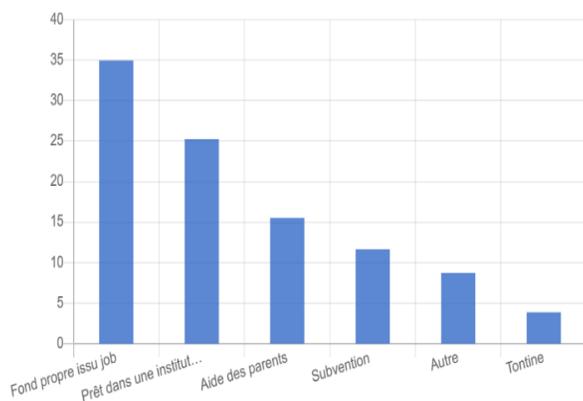
Stratégies d'accès aux suivis/conseils des jeunes : Parmi les jeunes enquêtés, 67% déclarent être accompagnés. Il s'agit pour 62% des jeunes des suivis techniques et pour 31% des suivis organisationnels. 19% déclarent bénéficier d'un appui financier contre 13% qui ont des appuis matériels. Ces suivis sont effectués pour 48% par le personnel des CFAR et les agents d'encadrement association et ONG (23%). 15% des jeunes déclarent que ces suivis sont effectués par des agents d'encadrement de l'Etat et pour 7%, il s'agit des institutions de financements. Pour les autres (11%) ce suivi est fait par leurs parents, employeurs ou mentors.

Stratégie d'accès au foncier au niveau des jeunes



Pour leurs installations, 20,39% des jeunes ont eu recours aux terres familiales et 13,59% l'ont acquis par legs ou héritage ; soit au total 34% au niveau familiale. Environ 12% des jeunes accèdent à la terre par achat contre environ 5% par bail (avec contrepartie) et 9% par prêts (sans contrepartie). Environ 10% ont acquis les terres par des dons.

Stratégie d'accès au financement au niveau des jeunes



Pour financer leurs projets professionnels, 35% des jeunes ont eu recours aux fonds propres issus de petits jobs, contre 25% qui ont eu recours aux crédits dans une institution de financement (microfinances). 15% des jeunes ont été aidés par leurs parents pour avoir un fonds de démarrage. 12% des jeunes déclarent accéder au financement par les subventions et 4% par la tontine (il s'agit ici d'une forme d'épargne ou cotisation d'argent entre jeunes. Suivant un calendrier consensuel, les jeunes prennent leur épargne à tour de rôle).

Stratégie d'accès au marché au niveau des jeunes : Soixante-cinq pourcent (65%) des jeunes ont accès au marché contre 15 % qui n'en ont pas accès. Il s'agit pour la majorité (soixante-quinze pourcent (75%)) du marché local au Togo. Ceux n'ayant pas encore de marché sont composés des personnes qui ne produisent pas encore.

Concernant la **formation continue**, 46% des jeunes déclarent avoir suivi des formations depuis qu'ils sont installés. Il s'agit des formations en aviculture, production des asticots, fabrication du savon, informatique, formation sur l'agriculture biologique, formation sur l'entrepreneuriat rural, formation sur l'équité genre, formation sur l'élaboration des plans d'affaires, la formation sur la santé animale, formation en entrepreneuriat par GIZ, formation en aviculture par CERSA, préparation du savon liquide, formation des conseillers techniques en gestion des entreprises agricoles, formation sur la production biologique, la conduite de tracteur et fabrication des couveuses manuelle, les techniques et systèmes d'irrigation, formation en gestion et création d'entreprise innovant apiculture, ...

7-1-7- DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'INSERTION DES SORTANTS

➤ Difficultés d'insertion des jeunes au regard des CFAR

Les 75% de CFAR disposants de dispositifs d'insertions sont confrontés à plusieurs difficultés pour insérer leurs sortants. A l'unanimité, les 100% des CFAR enquêtés estiment que les difficultés d'insertion des sortant sont liées aux difficultés d'accès aux financements adaptés aux projets de création d'entreprise agricole et 90% les lient aux difficultés d'accès à la terre et d'accès aux ressources eau et énergie. Pour 85% des enquêtés, cette difficulté d'insertion est liée à la difficulté d'accès des jeunes aux intrants et équipement de production et pour 75% la cause est l'insuffisance de structures d'accueils dans le pays. Quant aux 55% des enquêtés, la cause se trouve dans le manque de motivation et d'initiative de création

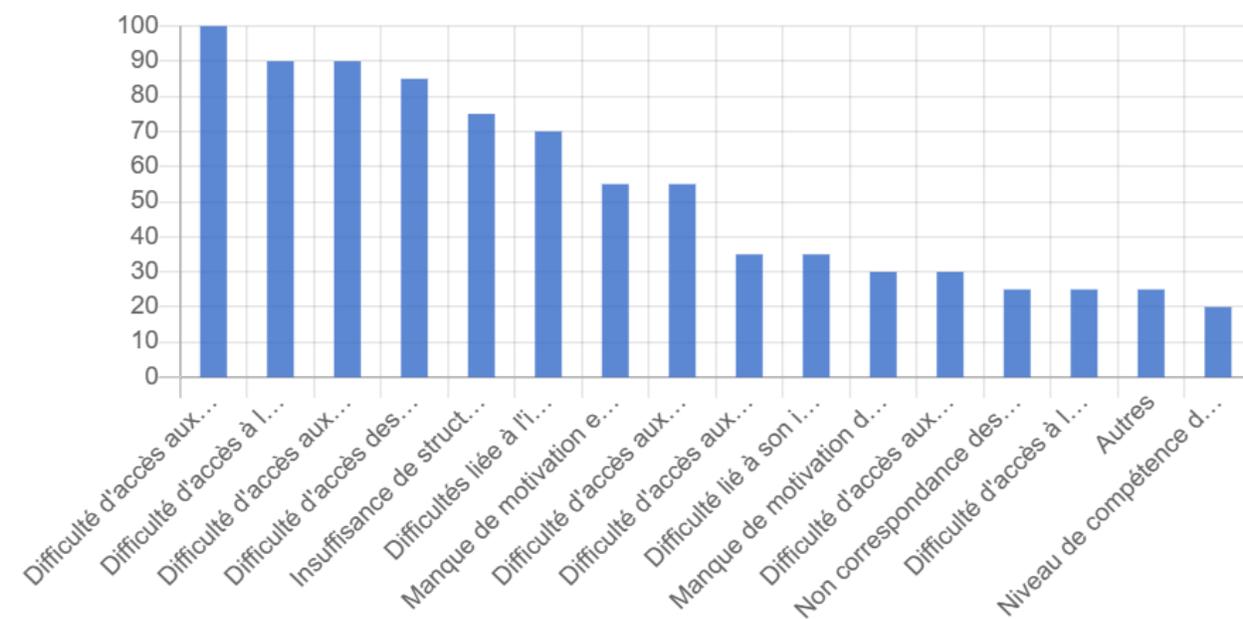


d'entreprise et les difficultés d'accès aux marchés. Pour 30% des enquêtés, les causes se trouvent au niveau du manque de motivation des jeunes sortants pour le travail et les difficultés d'accès aux services (conseil, innovation). Pour 35% des enquêtés, les difficultés d'insertion sont liées à l'accès aux informations et aux appels à manifestation et à l'insertion sociale des jeunes dans leurs lieux d'installation.

Pour 20% des enquêtés, il s'agit du Niveau de compétence très insuffisant de ces jeunes.

Pour 70% des enquêtés, les causes sont liées aux difficultés liées à l'insertion professionnelle contre 25% qui évoquent non seulement la non correspondance des emplois-formation et la difficulté d'accès à la formation, mais bien d'autres raisons telles que :

- la pénibilité du travail agricole à cause de la faible mécanisation agricole au Togo,
- les difficultés d'accès aux matériels agricoles (petite mécanisation).
- les difficulté d'avoir un capital propre pour les débutants,
- les difficultés pour les CFAR de faire le suivi post formation et accompagnement de ces jeunes fautes des moyens financiers, le manque de volonté ou de motivation à acquérir des compétences pratiques manuelles,
- l'ancrage de la mentalité à négliger les travaux manuels, tout le Monde veut être au bureau, et le manque de courage d'aller dans la vie active pour les primo-entrepreneurs.



➤ **Difficultés au niveau des CFAR**



D'autres difficultés, non moins importantes, sont rencontrées par les CFAR. Elles sont liées d'une part à l'application de la formation par alternance, et d'autre part à la collaboration avec les entreprises ainsi que l'insertion de ces jeunes dans ces entreprises.

- **Difficultés dans l'application de la formation par alternance**

Quatre-vingt-cinq pourcent (85%) des CFAR trouvent l'application de l'**alternance difficile** contre 15% qui la trouvent facile. Ces difficultés sont liées à plusieurs facteurs dont :

-La nécessité du CFAR à faire des visites régulières dans l'entreprise, à prévoir une prise en charge des apprenants, la nécessité de prévoir des frais de formation versés aux entreprises hôtes. Pour certains CFAR, les difficultés sont liées au coût des matières d'œuvres pour les pratiques qu'il faut prévoir au niveau des entreprises agricoles, en production animale, végétale, génie rurale, transformation des produits agricoles. On note également l'indisponibilité de certaines matières premières au niveau des entreprises, le caractère rudimentaire de certains matériels, outils et agro équipements comme le tracteur et équipements de fabrication de provendes. Pour d'autres, c'est l'indisponibilité des entreprises à accompagner professionnellement les stagiaires ; la non rémunération des stagiaires et l'absence de protection sociale.

Pour d'autres encore, la difficulté de l'application de la formation par alternance est due aux raisons suivantes :

- les programmes de formation développés sont tellement denses et long qu'il est difficile de les finir au cours de l'année et trouver du temps pour envoyer les apprenants dans les entreprises, du coup cela nécessite un travail minutieux sur la gestion du temps.

- Pour les stagiaires, il faut un accompagnement financier pour leurs nourritures et besoins primaires et au cas où le CFAR qui accueille ne disposait pas de logement, qu'ils puissent s'offrir un logement,

- La coordination avec les entreprises : Il est parfois difficile de trouver des entreprises disposées à participer au programme et à accueillir les apprenants, notamment en raison de contraintes liées à la charge de travail ou à la disponibilité des formateurs en entreprise.

- **Difficultés d'insertion des sortants dans les entreprises (problème d'adéquation entre l'offre de formation et la demande économique)**



Cinquante-cinq pourcent (55%) des CFAR enquêtés déclarent que les entreprises n'acceptent pas recruter/offrir des stages facilement aux sortants dans leurs entreprises. Les raisons évoquées sont diverses. On peut retenir :

- La faible capacité d'accueil des entreprises à cause du nombre des CFAR qui envoient les apprenants,
- La majorité des entreprises sont de petites tailles et n'ont malheureusement pas suffisamment de marchés et donc de revenus adéquats pour recruter la main d'œuvre bien qualifiée,
- Les entreprises ont des espaces, les infrastructures et les moyens financiers limités,
- Les entreprises demandent une contribution, de peur que les apprenants gâtent les machines par inexpérience,
- les entreprises prennent les apprenants comme des concurrents.

➤ **Difficultés d'insertion au regard des sortants eux même (% d'accès aux LFIS par les jeunes)**

Soixante pourcent (60%) des jeunes enquêtés ont déclaré avoir des difficultés à obtenir le financement et 36% des difficultés d'accès aux équipements pour leurs installations. Trente-un pourcent (31%) des difficultés d'accès aux intrants et 24% de difficultés d'accès au marché. Environ 18% ont à la fois des difficultés à constituer, à garantir la caution bancaire, à élaborer leurs plans d'affaires, et 17% ont des difficultés d'accès au foncier. 14% déclarent avoir des difficultés d'accès aux innovations contre 8% qui ont des difficultés d'accès à l'information et 1% affirme que la formation reçue n'est pas adaptée.

7-1-8- Zoom sur les autres acteurs intervenant dans l'insertion des jeunes

➤ **Partenaires techniques et Financiers (PTF) : la FAO et la GIZ**

Ces deux institutions mènent des activités en lien avec l'insertion des jeunes. Il s'agit pour la FAO des activités de formation et de facilitation d'accès au financement et pour la GIZ (PRODED), il s'agit des actions de formation technique et professionnelle (longue durée et courte durée), des formations entrepreneuriales, des acquisitions et dotations en matériel et équipements de première installation, des appuis accompagnements à l'installation des jeunes formés. A ce titre, il a été élaboré des manuels de formation en entrepreneuriat agricole et exécuté des formations et le financement des jeunes dans le domaine agricole. Les catégories de jeunes touchées sont essentiellement ceux en milieu rural pour activités agricoles, les jeunes de 18 à 40 ans disposant d'un projet professionnel. En moyenne 566 jeunes ont été touchés dont 250 femmes. La stratégie développée pour l'insertion des jeunes passe par les appels à candidature et les formations et accompagnements à l'insertion à travers l'approche de formation



de type dual coopératif dans les métiers artisanaux et la formation de courte durée dans les métiers artisanaux et agricoles.

Les difficultés rencontrées par les PTF (FAO et GIZ) sont les suivantes :

- Ciblage réel des jeunes engagés,
- Difficultés liés aux financements,
- Faible engagement des apprenants,
- Problème d'accès au foncier des jeunes ayant des projets de production agricole.

➤ **ENTREPRISES AGRICOLES**

Les entreprises enquêtées ont en moyenne une expérience de 10 ans et interviennent dans les domaines de l'agro pastorale, de la production, des intrants et services agricoles (céréale, porcs, bœuf, volailles, moutons, chèvre, poussins, œufs de poules pondeuses, volailles prêtes à l'abattage). Ces produits sont vendus à cent pour cent (100%) sur le marché locale (au Togo), trente-trois pour cent (33%) sur le marché sous régionale hors du Togo mais en Afrique. La totalité (100%) des entreprises s'approvisionnent en intrants au Togo (Lomé, Sokodé, Blitta, Sotouboua, Vogan). Pour leurs approvisionnements, ces entreprises dépensent en moyenne trois millions de francs (3 000 000F). Ces fonds sont mobilisés à partir des épargnes et produits d'exploitation. Les responsables ont des niveaux divers : maîtrise en droit, BAC+3 et master. Les entreprises emploient en moyenne quinze (15) personnes dont trois (3) femmes. Elles collaborent avec les CFAR dans le cadre du placement des apprenants pour les stages. Elles ont une capacité d'accueil (dortoirs) variant entre quatre (4) et dix (10) personnes. Elles sont à majorité privées avec un statut de : société à responsabilité limitée (SARL), entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Ils ont en moyenne utilisé 1 880 000F CFA pour démarrer leurs entreprises. Ces fonds de démarrage proviennent de deux sources : les dons des membres de familles à hauteur de trente-trois pour cent (33%) et des fonds propres soixante-sept pour cent (67%). Pour ces entreprises enquêtées, trente-quatre pour cent (34%) ont un chiffre d'affaire inférieur ou égale à 1 million FCFA ; trente-trois pour cent (33%) ont entre un (1) million et cinq (5) millions FCFA et trente-trois pour cent (33%) entre cinq (05) et vingt millions (20 000 000) de francs FCFA.

CAUSES DES DIFFICULTES D'INSERTION: Selon trente-trois pour cent (33%) des entreprises agricoles enquêtées, les causes des difficultés d'insertion des jeunes sortants des CFAR sont liées aux coûts de



transport élevés, aux différentes ruptures des stocks et la flambée des prix, à la non disponibilité des intrants et l'absence de moyens logistiques adéquats qui constituent déjà des charges élevées pour les entreprises, réduisant ainsi leur capacité de recrutement des jeunes.

Selon trente-trois pour cent (33%) des entreprises agricoles enquêtées, les causes des difficultés d'insertion des sortants des CFAR sont dues au manque de motivation des jeunes sortants pour le travail, le manque d'initiative de création d'entreprises agricoles et agroalimentaires. Pour trente-trois autres pour cent (33%), les causes sont liées à la recherche de l'intérêt immédiat et d'enrichissement rapide.

➤ **AUTORITES LOCALES**

Cent pourcent (100%) des autorités locales (autorités communales) enquêtées ont déclaré avoir prévu des actions en faveur de l'insertion des jeunes dans leurs programmes. Parmi les actions prévues on peut citer les sensibilisations des jeunes pour embrasser le secteur agricole, les bourses d'accompagnement. Au nombre des actions déjà menées dans ce sens, on peut citer l'orientation des jeunes vers les opportunités de financement existants, l'affichage des listes des centres de formation agricole dans les cantons et organisation des jeunes autour d'un cadre d'entrepreneuriat agricole. Selon les autorités locales, les difficultés rencontrées par les jeunes pour leur insertion sont relatives aux difficultés d'accès au financement, les crédits non adaptés, la sous information pour saisir les opportunités, leur incapacité de payer les frais de formation, les difficultés de se prendre en charge durant leur cursus de formation.

Face à ces difficultés des jeunes, les autorités locales ont formulé les approches de solutions suivantes : accompagner, subventionner, suivre ces jeunes, envisager un dispositif communal d'insertion, faire des plaidoyers auprès des propriétaires terriens pour rendre accessible les terres agricoles, Faire des plaidoyers auprès de l'État pour accompagner les jeunes dans la filière agricole.

➤ **INSTITUTION DE FINANCEMENT (IF)**

Dans le cadre de la présente étude, les institutions de financements rencontrées sont les mutuelles, les microfinances et les fonds ou mécanisme de financement ou de garantie. Toutes ces institutions de financements interviennent dans le financement des activités de production agricole. Les filières agricoles soutenues sont entre autres, la production végétale (culture de maïs, soja...), le stockage vente des produits agricoles (maïs, soja, anacarde...), la production animale (élevage des moutons, bœufs, volailles...), l'agro transformation (jus de fruit, huile d'arachide, ...), la pisciculture (élevage des poissons), la vente de tracteurs aux agrégateurs et la vente des intrants agricoles (engrais, semence, produits de



traitement, équipements agricole, outils de travaux). Le montant minimum de crédit sollicité est d'en moyenne 2 515 000 FCFA et le montant maximum est d'en moyenne 105 000 000 FCFA.

Difficultés rencontrées par les IF : Les IF ont énuméré plusieurs difficultés qu'elles rencontrent dans le financement des filières agricoles et de l'agroalimentaire. On peut retenir entre autres :

- Les difficultés d'accès aux milieux ruraux, la mauvaise pluviométrie, la rareté de la main d'œuvre, les fluctuations des prix de vente des produits agricoles, les productions sont soumises à de nombreux risques de maladies, les pertes de productions liées aux incendies et le phénomène de la transhumance.

Concernant les difficultés rencontrées dans le recouvrement des fonds investis dans les productions agricoles et de l'agroalimentaires, on peut citer :

- Les détournements de fonds par les bénéficiaires, la mévente des produits agricoles.
- les détournement des objectifs du crédit, les abus de confiance, le manque de rentabilité entraînant des difficultés de remboursement à cause des aléas climatiques, les catastrophes naturelles et des dégâts dus aux bœufs transhumants, les cautions solidaires incapables d'honorer à leur engagement, les clients en difficulté qui fuient leur domicile, les menaces verbales des clients poursuivis à cause des impayés
- La mauvaise foi des entrepreneurs à rembourser les crédits qu'ils ont contracté, les moyens humains limités pour faire les suivis de recouvrement.

➤ **PROJET PROGRAMME DE L'ETAT POUR L'INSERTION DES JEUNES**

L'étude s'est également intéressée aux interventions des projets-programmes de l'Etat pour l'insertion des jeunes notamment le Guichet d'Accueil et d'Orientations des Jeunes (GAOJ) - Région Centrale/ONG GRADSE et la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Dispositif /stratégie d'insertion développé

Pour les Guichets d'Accueils et d'Orientations des Jeunes (GAOJ), la stratégie d'insertion consiste dans un premier temps, à faire la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, deuxièmement à mobiliser les jeunes primo-entrepreneurs, troisièmement à faire l'accompagnement dans l'identification d'idées de projet, dans un quatrième temps à faire l'enregistrement des jeunes puis leur formation sur l'élaboration du plan d'affaire et enfin à orienter les jeunes vers les IMF pour le financement de leur plan d'affaires. Ces guichets se trouvent dans chacune des cinq régions du Togo sous la tutelle du ministère de développement à la base à travers son programme intitulé Fonds d'Appuis aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ).



Concernant la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA), logée dans le Ministère de l'enseignement Technique et de la formation professionnelle, il n'y a pas de dispositif d'insertion. Mais un dispositif d'insertion est en gestation avec l'appui de l'IFEFOIF que l'on nomme "inserjeune" qui est une application qui permet de mettre en relation les diplômés des centres de formation et les entreprises. Ce dispositif permettra aux diplômés de s'enrouler avec leurs profils et diplômes et de consulter ou de postuler aux offres envoyées par les entreprises qui en plus de poster leurs offres d'emploi sur la plate-forme, rentrent directement en contact avec un diplômé après consultation de son profil et donnent aussi leur niveau de satisfaction aux centres de formation après consommation de leurs produits. Les centres quant à eux pourront apprécier leurs efficacités externes et améliorer leurs systèmes de formation. De plus, un dispositif de formation-insertion dénommé "Formation de courtes durées" a démarré depuis l'année 2022.

-Les critères de base pour la sélection des jeunes sont les suivants : l'âge compris entre 18 et 35 ans, avoir une idée de projet bancaire, accepté se faire accompagner et accepté avoir du crédit

A travers ces dispositifs, plusieurs jeunes ont pu s'insérer. Ainsi, on peut noter ces quelques chiffres :

Nombre de jeunes accompagnés en fonction du genre (les 5 dernières années)

Pour les Guichets d'accueils et d'orientation des jeunes (GAOJ) :

- En 2018: 825 jeunes dont 401 filles/jeunes femmes;
- En 2019: 846 jeunes dont 326 femmes/filles;
- En 2020: 140 jeunes dont 75 filles;
- En 2021: 306 jeunes dont 99 filles;
- En 2022: 419 jeunes dont 227 filles.

Au niveau de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (DFPA) l'accompagnement ne se limite qu'à l'orientation, et la formation de façon classique, mais depuis l'année 2022, cinquante-deux (52) garçons et treize (13) filles ont été accompagnés jusqu'à leurs installations.

Nombre de jeunes accompagnés par secteur d'activités (dont les femmes)

Pour les Guichets d'accueils et d'orientation des jeunes (GAOJ): Agriculture: 1 252 jeunes dont 429 filles/jeunes femmes; Elevage: 807 jeunes dont 269 filles/jeunes femmes; Autres (artisanat): 699 jeunes dont 428 filles/jeunes femmes.

Pour la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage : Maraichage et compostage (15 jeunes dont 2 femmes), Elevage de volailles (15 jeunes dont 2 femmes), Transformation de viande et poisson (10 jeunes dont 4 femmes), Pisciculture (10 jeunes dont 1 femme), Techniques de forage et



d'irrigation (10 jeunes dont 0 femme), Transformation de fruits en jus, sirop et confiture (5 jeunes dont 4 femmes).

Les difficultés rencontrées dans le recrutement des jeunes :

- Difficultés à identifier une idée de projet, difficulté à mobiliser les ressources financières, faibles niveaux de certains jeunes ne les permettant pas d'élaborer leur plan d'affaire,
- Difficulté de cerner la véracité des dires des jeunes et de leurs réelles motivations lors du recrutement.
- Problèmes de moyens financiers pour poursuivre le coaching.
- Difficultés de recouvrement pour certains, endettement/échec de l'activité dû à certains aléas (irrégularité des pluies)

➤ Les différents acteurs des dispositifs d'insertion

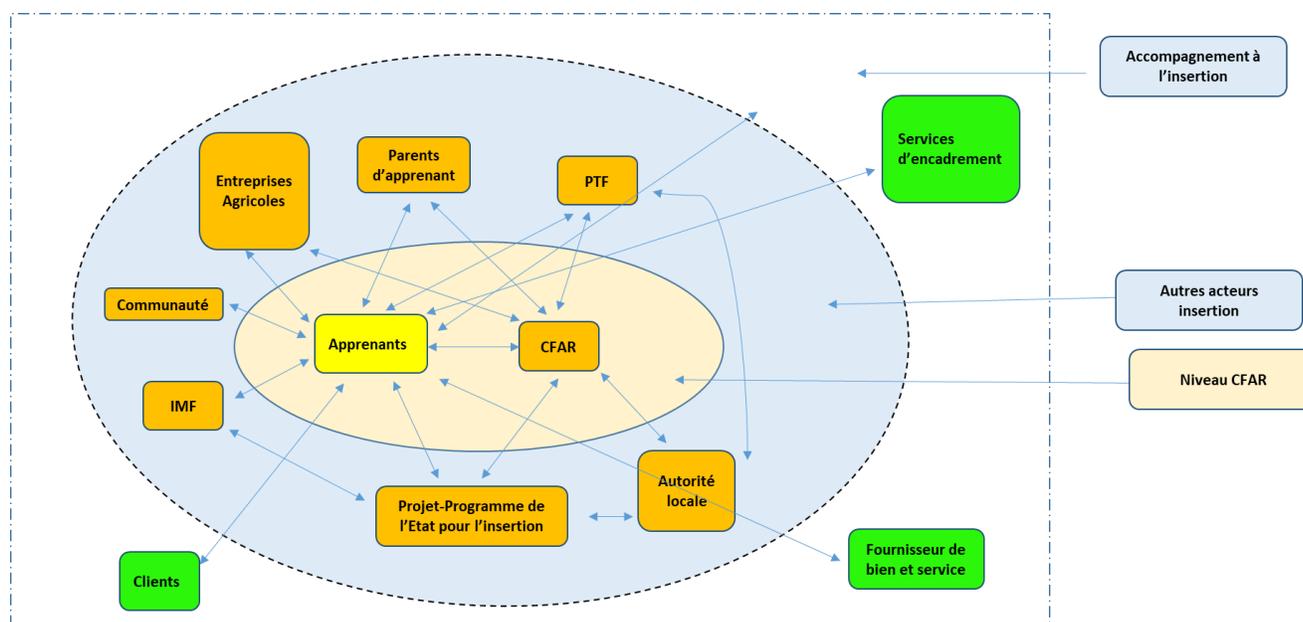


Figure 2 : Les différents acteurs impliqués dans l'insertion des sortants des CFAR

7-2- Comparaison de l'offre de ces dispositifs d'insertion aux jeunes, et des besoins en insertion des jeunes et appréciation de leurs adéquations

7-2-1- Comparaison des offres des CFAR et besoins des sortants

Echelle : la concordance entre l'offre des CFAR et la demandes des sortants, en terme d'accès aux LFIIS, a été noté sur une échelle de 0 à 5 correspondant à différents niveau d'appréciation de l'adéquation.

Forte Adéquation (5 étoiles /5 points) = * * * * * ; Bonne Adéquation (4 étoiles/4 points) = * * * *

Moyenne Adéquation (3 étoiles/3 points) = * * * ; Faible Adéquation (2 étoiles/2 points) = * *

Tableau 1: Synthèse de l'analyse de l'adéquation entre « offre des CFAR » et « demande des sortants »

N	LFIS	Score/Note des CFAR	Analyse de l'adéquation entre « Offre des CFAR » et « Demande des sortants »
1	Avoir un plan d'affaires	* * * * *	Bonne adéquation
2	Accès au foncier	* * * * *	Forte adéquation
3	Accès au financement	* *	Faible adéquation
4	Accès au marché	* * *	Moyenne adéquation
5	Accès à la formation continue/ alternance/Stage	* * *	Moyenne adéquation
6	Accès au service (suivi, conseil, information et innovation)	* * *	Moyenne adéquation
7	Insertion professionnelle	* * *	Moyenne adéquation
8	Insertion sociale	* * * * *	Bonne Adéquation
9	Existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants	* *	Faible adéquation
10	Autres		Pas d'Adéquation

Commentaire : Il existe une **forte adéquation** entre l'offre d'insertion des CFAR et les besoins des sortants en terme d'accès au foncier. Ainsi les stratégies développées par les CFAR permettent véritablement aux jeunes d'accéder au foncier pour leur installation. Par contre l'adéquation est faible entre les stratégies d'accès au financement développées par les CFAR et les besoins des jeunes ou les stratégies que développent les jeunes pour accéder au financement sur le terrain. On note un moyenne adéquation entre l'offre d'insertion des CFAR et le besoin en insertion des jeunes du point de vu accès au marché, Accès à la formation continue/ alternance/stage, accès au service (suivi, conseil, information et innovation) et

Insertion professionnelle. D'autres besoins des jeunes restent non satisfaits car non pris en compte par les dispositifs d'insertion des CFAR. Il s'agit de : réalisation des campagnes de publicité au profit des activités des sortants, des soirées de démonstration de produits et des journées porte ouverte, les cours de développement personnel, la formation sur la communication.

7-2-2- Les facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants

Test d'ANOVA pour mesurer la corrélation entre les différentes variables de l'outil 1 relatif au CFAR et le taux moyen d'insertion

Soit L'hypothèse nulle H_0 = Il n'existe pas de lien entre les deux variables croisées :

Tableau 2: Résultats des test d'ANOVA par rapport au Taux d'insertion

N°	Taux moyen d'insertion croisées avec :	Résultats	Commentaires
1	Région d'implantation du CFAR	P-Value =0,569	La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la région d'implantation
2	Fonctionnement de base /mode de fonctionnement	P-Value =0,072	La P-Value =0,072 est inférieur au seuil de significativité de 10% donc nous rejetons l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen est influencée par le fonctionnement de base au seuil de 10%.
3	Catégorie de CFAR	P-Value =0,861	La P-Value =0,861 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la catégorie de CFAR (public et privé).
4	Formation initiale	P-Value =0,815	La P-Value =0,815 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation initiale
5	Formation modulaire	P-Value =0,416	La P-Value =0,416 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter



			l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation modulaire.
6	Formation à la carte	P-Value =0,569	La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation à la carte
7	Existence d'un programme structuré en alternance	P-Value =0,569	D'après le test d'ANOVA, La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un programme structuré en alternance avec placement des apprenants
8	Existence d'un programme d'orientation des jeunes	P-Value = 0,651	La P-Value = 0,651 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un programme d'orientation des jeunes lors de leur inscription.
9	Existence d'un dispositif d'insertion des sortants	P-Value =0,897	La P-Value =0,897 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un dispositif d'insertion.
10	Suivi administratif	P-Value =0,826	La P-Value =0,826 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par le suivi administratif.
11	Suivi technique	P-Value =0,430	La P-Value =0,430 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par le suivi technique.
12	Suivi Financier	P-Value =0,002	La P-Value =0,002 est inférieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous avons assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. Statistiquement, la moyenne du taux d'insertion moyen est influencée par le suivi financier
13	Collaboration avec les entreprises	P-Value =0,253	La P-Value =0,253 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion



agricoles et agroalimentaires	moyen n'est pas influencée par la collaboration avec les entreprises agricoles et agroalimentaires.
-------------------------------	---

- Taux d'insertion moyen et fonctionnement de base /mode de fonctionnement

Mode de fonctionnement

ANOVA					
Taux d'insertion moyen					
	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,239	1	0,239	4,156	0,072
Intragruppes	0,517	9	0,057		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,072 est inférieure au seuil de significativité de 10% donc nous rejetons l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen est influencée par le fonctionnement de base au seuil de 10%.

- Taux d'insertion moyen et Suivi Financier

ANOVA					
Taux d'insertion moyen					
	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,505	1	0,505	18,118	0,002
Intragruppes	0,251	9	0,028		
Total	0,756	10			



Commentaire : La P-Value = 0,002 est inférieure à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous avons assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. Statistiquement, la moyenne du taux d'insertion moyen est influencé par le suivi financier

Synthèses des facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants : Les résultats des tests statistiques montrent que le **taux d'insertion** des sortants est influencé par les suivis financiers et le fonctionnement de base des CFAR.

7-2-2- Les facteurs qui influencent le revenu des jeunes

Tableau 3: Résultats des test d'ANOVA par rapport au revenu des jeunes

N°	Revenu des sortants croisées avec :	Résultats	Commentaires
01	Sexe	P-value = 0,723	La P-value du test du khi deux n'est pas statistiquement significative. Le revenu annuel des jaunes ne dépend pas du sexe
02	Situation matrimoniale	P-value = 0,209	La P-value du test du khi-deux n'est pas statistiquement significative donc le revenu annuel des jeunes ne dépend pas de la situation matrimoniale.
03	Niveau d'Etude	P-value = 0,046	La P-value du test de khi-deux est statistiquement significative au seuil de 10%. Donc statistiquement, le revenu annuel des jeunes dépend du niveau d'étude.
04	Diplôme/certification obtenu au niveau du CFAR	P-value = 0,005	La P-value du test de khi deux est significative au seuil de 5%. Donc le revenu annuel dépend du diplôme ou certification obtenu au niveau du CFAR.
05	l'âge	P-value = 0,219	La P-value du test d'Anova n'est pas significatif à tous les seuils (5%,10%). Donc le revenu n'est pas dépendant de l'âge de l'individu

1- Tableau croisé Revenu annuel des jeunes * Niveau d'Etude

Tests du khi-carré			Signification asymptotique (bilatérale)
	Valeur	ddl	
khi-carré de Pearson	26,602 ^a	16	0,046
Rapport de vraisemblance	23,714	16	0,096
N d'observations valides	77		

a. 20 cellules (80,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 0,05.

Commentaire : La P-value du test de khi-deux est statistiquement significative au seuil de 10%. Donc statistiquement, le revenu annuel des jeunes dépend du niveau d'étude au seuil de 10%.

2- Tableau croisé Revenu annuel des jeunes * Diplôme/certification obtenu au niveau du CFAR

Tests du khi-carré	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	87,327 ^a	56	0,005
Rapport de vraisemblance	58,390	56	0,388
N d'observations valides	77		

a. 71 cellules (94,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 0,05.

Commentaire : La P-value du test de khi deux est significative au seuil de 5%. Donc le revenu annuel dépend du diplôme ou certification obtenu au niveau du CFAR.

Synthèses des facteurs qui influencent le revenu des sortants : Les résultats des tests statistiques montrent que le revenu des sortants est influencé par le niveau d'étude des sortants ainsi que leur diplôme.

7-3- **Éléments clés d'un dispositif amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR**

Il s'agira pour cet objectif de faire en un premier temps une étude de durabilité des dispositifs d'insertion des CFAR, ensuite analyser les écarts entre les offres des CFAR et les besoins réels des jeunes en termes d'insertion et enfin analyser les facteurs qui influencent le taux d'insertion et le revenu des jeunes et enfin à partir de ces trois points proposer des actions correctives pour une insertion optimale et durable

7-3-1- **Analyse de la durabilité des dispositifs d'appui à l'insertion des CFAR**

L'analyse de la durabilité des dispositifs d'insertion a été faite en se basant sur les leviers moteurs identifiés par Wampfler B. en 2017 pour une insertion efficace et durable des jeunes

Echelle de regroupement des durabilités des dispositifs en cours dans les CFAR

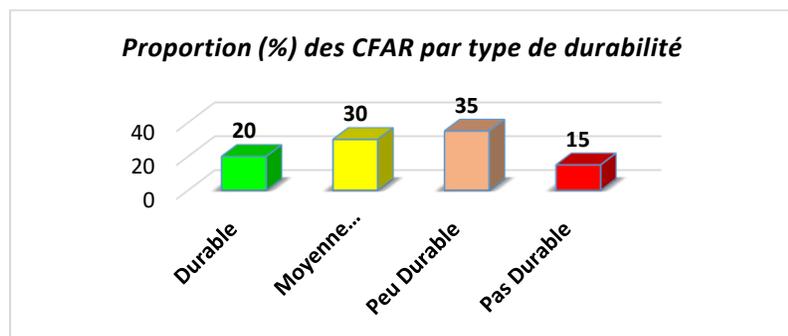
Durable si LFIIS $\geq 77\%$: présence d'au moins 7 /9 LFIIS (7 ; 8 et 9)

Moyennement durable (transitoire) si compris entre 55% et 66% des LFIIS présents dans le dispositif :
Présence des LFIIS compris entre 5 à 7 (5 et 6)



Peu durable si compris entre 33% et 44% des LFIS présents dans le dispositif : Présence des LFIS compris entre 2 à 4 (3 et 4)

Pas durable Si LFIS \leq 22% des LFIS présents dans le dispositif : présence des LFIS inférieur ou égal à 2/9 LFIS (1 et 2)



Soixante-cinq pourcent (35%) des CFAR étudiés ont un dispositif d'insertion peu durable et 15 % ont un dispositif pas durable. Seul 20% ont développé des dispositifs d'insertion durables contre 30 % qui sont moyennement durables. Ces dispositifs prennent en compte l'accès au foncier, l'accès au financement, l'accès au marché, l'accès à la formation continue/ alternance/stage, l'accès au service (suivi, conseil, information et innovation), l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, l'accès à une formation sur le plan d'affaires et l'existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants.

7-4- DISCUSSION

Tableau 4: Les principaux résultats de l'étude

N°	Rubriques	Principaux Résultats de l'étude
1	Stratégie d'insertion des CFAR	Stratégie d'insertion des CFAR est bâtie autour de l'accès aux LFIS
2	Appréciation de l'adéquation entre offres d'insertion des CFAR et besoin des jeunes pour leur insertion	- forte adéquation entre l'offre d'insertion des CFAR et les besoins des sortants en terme d'accès au foncier - faible adéquation entre les stratégies d'accès au financement développées par les CFAR et les besoins des jeunes - Moyenne adéquation entre l'offres d'insertion des CFAR et le besoin en insertion des jeunes du point de vu accès au marché, accès à la formation continue/ alternance/Stage, accès au service (suivi, conseil, information et innovation) et Insertion professionnelle.
3	Appréciation de la Durabilité des dispositifs d'insertion développés par CFAR	-Les dispositifs d'insert développés par les CFAR sont à majorité peu durable (35%). 20% ont développé des dispositifs d'insertion durables et 30 % qui sont moyennement durable . 15 % des CFAR ont des dispositifs d'insertion pas durable
4	Analyse de la Pratique de la formation par alternance	60 % des CFAR enquêtés pratiquent une alternance avec un temps de formation en entreprise inférieur à 25% de la durée totale de la formation.



		80% des CFAR pratiquent une alternance avec un temps de formation en entreprise inférieur à 40%. 2 % des CFAR dédie 50% de temps de formation à la formation au sein d'une entreprise). Aucun CFAR (0 %) parmi ceux enquêtés ne pratique une alternance avec un temps de présence en entreprise supérieur à 50%.
5	Les facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants	-Le Taux d'Insertion est influencé par les suivis financiers menés des CFAR et -Le Taux d'Insertion est influencé par le fonctionnement de Base des CFAR
6	Les facteurs qui influencent le revenu des sortants	-Le revenu des sortants est influencé par le niveau d'études et le diplôme du sortant

7-4-1- Stratégie d'insertion des CFAR bâtie autour de l'accès aux LFIIS

L'analyse de la description des dispositifs d'insertion des sortants montre que les CFAR ont construit leur dispositif d'insertion à travers une stratégie en neuf points (LFIIS) que sont : stratégie d'accès au foncier, au financement, au marché, à la formation continue/ alternance/stage, au service (suivi, conseil, information et innovation), l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, l'élaboration d'un plan d'affaires et la mise en place d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants. D'un CFAR à un autre on note une combinaison variée de ces points. Et la durabilité de ces dispositifs dépend du type et du nombre de points mobilisés pour bâtir le dispositif d'insertion. Les sortants pour leur insertion font également recours aux mêmes LFIIS mais avec parfois des stratégies différentes pour certains de ces points. Ces résultats sont cohérents avec ceux des travaux de Betty en 2014 et 2017 sur la grille d'analyse des dispositifs d'insertion des jeunes et les leviers à mobiliser pour une insertion durable des jeunes.

7-4-2- Appréciation de l'adéquation entre offres d'insertion des CFAR et besoin des jeunes pour leur insertion

L'appréciation de l'adéquation ou non entre l'offre d'insertion des CFAR et besoin des jeunes pour leur insertion a été faite à travers l'analyse des besoins en LFIIS des jeunes par rapport à l'offre en LFIIS au jeunes.

Les résultats de cette analyse ont montré qu'il existe une **forte adéquation** entre l'offre d'insertion des CFAR et les besoins des sortants en terme d'accès au foncier. Ainsi les stratégies développées par les CFAR permettent véritablement aux jeunes d'accéder au foncier pour leur installation. Par contre, cette **adéquation est faible** entre les stratégies d'accès au financement développées par les CFAR et les besoins des jeunes ou les stratégies que développent les jeunes pour accéder au financement sur le terrain. On



note **adéquation moyenne** entre l'offres d'insertion des CFAR et le besoin en insertion des jeunes du point de vu accès au marché, accès à la formation continue/ alternance/Stage, accès au service (suivi, conseil, information et innovation) et Insertion professionnelle. D'autres besoins des jeunes restent peu ou presque pas satisfaits car non pris en compte par les dispositifs d'insertion des CFAR. Il s'agit de la réalisation des campagnes de publicité au profit des activités des sortants, des soirées de démonstration de produits, des journées porte ouverte, les cours de développement personnel et la formation en stratégies communication.

Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus par C Jacinto en 2009 à travers son étude intitulée "Un dispositif d'insertion des jeunes : contextes et acteurs dans les nouvelles stratégies d'action publique. Le cas du programme « pro-jeunes » en Uruguay". De même, les travaux menés par Corinne Siino en 1997, confirment l'inadéquation entre les besoins des jeunes et les offres des structures de formation ou d'insertion. C. Siino l'a fait savoir à travers son étude intitulée "Quelques éléments sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes sans qualification dans l'agglomération toulousaine." Dans cette étude, C. Siino est arrivé à la conclusion que l'insertion des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail toulousain à travers le dispositif de préparation à la qualification et à l'emploi (PAQE), montre que, malgré l'existence d'un potentiel d'emplois non négligeable, il leur est difficile de trouver une place. Dans ce même ordre d'idée, les travaux de Gilbert Coovi et Coffi Rémy Noumon, intitulés "Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes au Bénin" en 2020, montrent que l'inadéquation entre la formation et l'emploi est un des facteurs à l'origine du chômage des jeunes.

7-4-3- Appréciation de la Durabilité des dispositifs d'insertion développés par CFAR

Les dispositifs d'insertion développés par les CFAR sont à majorité peu durables

La durabilité des CFAR a été analysée à partir du nombre de LFIIS mobilisés dans leur stratégie ou dispositif d'insertion. Il ressort de la présente étude que trente-cinq pourcent (35%) des CFAR étudiés ont un dispositif d'insertion peu durable et 15 % ont dispositif pas durable. Seul 20% ont développé des dispositifs d'insertion durables contre 30 % qui sont moyennement durable. Ces dispositifs prennent en compte l'Accès au foncier, l'accès au financement, l'accès au marché, l'accès à la formation continue/ alternance/Stage, l'accès au service (suivi, conseil, information et innovation), Insertion professionnelle,



l'insertion sociale, l'accès à une formation sur le plan d'affaires et l'existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants.

Ces résultats sont cohérents à ceux obtenus par P Glémain · 2008, à travers son ouvrage intitulées entreprise d'insertion et développement « durable », une économie des proximités au service d'une gestion « solidaire » des déchets. Ces résultats sont également conformes à ceux obtenus par T Levené en 2011 dans son ouvrage intitulé "Les politiques d'insertion : quelle pertinence pour les « inemployables » ?". Plus récemment, B Gomel · 2013, est parvenu au même résultats dans son ouvrage intitulé "l'accompagnement et les trajectoires d'insertion des jeunes bénéficiaires d'un contrat d'insertion dans la vie sociale".

7-4-4- Analyse de la Pratique de la formation par alternance

L'analyse de la pratique de la formation par alternance a été faite sur la base de calcul de la part du temps passé par les apprenants dans les entreprises ou fermes agricoles par rapport à la durée globale de la formation ; le second temps étant le temps passé au centre de formation.

Cette analyse révèle que, soixante pourcent (60 %) des CFAR enquêtés pratiquent une alternance avec temps de présence en entreprise (formation en entreprise) inférieur à 25% de la durée totale de la formation. Quatre-vingts pourcent (80%) des CFAR pratiquent une alternance avec temps de présence en entreprise inférieur à 40%. Seul 2 % des CFAR dédie 50% de temps de formation à la présence en entreprise (formation en entreprise). Aucun CFAR, parmi ceux qui sont enquêtées, ne pratique une alternance avec un temps de présence en entreprise supérieur à 50%.

Ces résultats rejoignent ceux de É MAZALON en 1995, à travers ces travaux intitulés "Alternance et relation école- entreprise". De même ces résultats sont cohérents à ceux des les travaux menés en 2018 par G Bosch dans son ouvrage intitulé "formation en alternance: clé de voûte du made in Germany ?"

7-4-5- Les facteurs qui influencent le taux d'insertion des sortants

- Taux d'Insertion est influencé par les suivis financiers menés des CFAR

Afin de déterminer les variables qui influencent le taux d'insertion, des tests statistiques d'Anova ont été réalisés. Ces tests révèlent que le taux d'insertion est influencé par les suivis financiers menés par les CFAR.

Les mêmes test Anova réalisés montrent également que le taux d'insertion n'est influé ni par l'accès au foncier, ni par l'accès aux finances, ni par l'accès aux marchés ni non plus par l'insertion sociale et



professionnel ainsi que possession ou non d'un plan d'affaires. A première vue, ces résultats paraissent surprenants voire contraire aux attentes.

Mais une analyse réflexive de ces résultats permet de ressortir la nuance de cette réalité qu'on peut qualifier de surprenante à première vue.

En effet, Si un CFAR effectue des suivis financiers auprès de ses sortants, cela suppose à priori que les sortants en question sont Installés et ont eu un financement, objet des suivis financier. Un sortant installé suppose qu'il a eu accès aux facteurs d'installation tel que, la terre, qu'il a un projet professionnel, qu'il a fait une étude du marché (lors de l'élaboration de son PA) qu'il travaille dans un milieu (intégration dans le milieu). Ainsi derrière les suivis financiers des sortants se cachent la preuve de l'accès à tous ces facteurs simultanément ...ce résultat corrobore les résultats de l'étude faite par B. Wampfler en 2017 sur son ouvrage intitulé "Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner". En effet, B. Wampfler, a montré que pour une insertion efficace et durable, les jeunes devraient avoir accès à un certain nombre de commandes telles que le foncier, le marché, un projet professionnel ou un plan d'affaires, ...

Ainsi, les résultats qui stipulent que le taux d'insertion des jeunes n'est pas influencé par les facteurs d'insertion (accès à la terre, financement, marché, information, au service, ...), ne signifient pas que ces facteurs ne sont indispensables pour son insertion, bien au contraire. Ces résultats veulent simplement dire que ces leviers pris individuellement ne permettent pas aux sortants de s'insérer durablement.

A travers l'influence des suivis financiers sur le taux d'insertion, l'étude a bien révélé que le taux d'insertion des jeunes formés en agriculture dépend de leur accès aux LFIS pris individuellement (à la terre, au marché, au financement, à l'information, à l'insertion sociale, l'insertion professionnelle, existence d'un plan d'affaire ...). Il s'agit d'une constatation importante, car elle suggère que les politiques et les programmes visant à accroître la participation des jeunes dans l'agriculture doivent tenir compte de ces facteurs clés.

Ainsi, c'est un constat bien établi dans la littérature agricole que l'accès aux LFIS représente un facteur clé de la réussite des jeunes agriculteurs. Par exemple, une étude de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2010 a révélé que "l'accès à la terre, au financement, au marché, le service sont des facteurs importants qui influent sur la capacité des jeunes à entrer et à rester dans l'agriculture". L'étude a également révélé que "les jeunes ayant accès à ces facteurs sont plus susceptibles



d'être engagés dans la production agricole, d'avoir des revenus plus élevés et d'être plus satisfaits de leur vie".

Une autre étude, réalisée en 2018 par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), a révélé que "les jeunes agriculteurs ayant accès à la terre sont plus susceptibles d'adopter de nouvelles technologies et pratiques agricoles". L'étude a également révélé que "ces agriculteurs sont plus susceptibles d'être rentables et de contribuer à la sécurité alimentaire". Ces études, et d'autres, suggèrent que l'accès à la terre est un facteur critique dans l'intégration des jeunes dans l'agriculture. Les politiques qui favorisent l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs peuvent aider à garantir que la prochaine génération d'agriculteurs ait la possibilité de réussir.

Ces résultats vont également dans la droite ligne que les travaux menés par P Girard -en 2020 sur l'insertion socio-économique des jeunes ruraux comme révélateur du changement structurel en Afrique subsaharienne : la trajectoire rurale revisitée.

Plus loin, Igor Besson sur la base d'écrits originaux complétés par Martine David et Dominique Poussou a démontré en 2012 que l'accès aux LFFIS est la base d'une insertion réussie. Il l'a fait savoir à travers son ouvrage Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail.

- **Le Taux d'Insertion est influencé par le fonctionnement de Base des CFAR**

L'étude a montré que le taux d'insertion est influencé par le fonctionnement de base des CFAR. Elle a également permis de classer les CFAR en deux catégories selon leur base de fonctionnement (mode de fonctionnement et gouvernance). Ainsi on distingue des CFAR qui consacrent toutes leurs interventions à travers des formations uniquement (leur activités régaliennes), et d'autres CFAR qui vont au-delà de la formation avec des actions de développement communautaires. Ces derniers le font dans le but d'améliorer l'efficacité externe de leur action, et dans le but de répondre à la préoccupation des pouvoirs publics qui est d'élever le niveau de formation des agriculteurs pour les rendre plus performants et plus compétitifs sur le marché local. Ces CFAR ont un mode de fonctionnement à l'image de ceux des associations et ONG, ils conçoivent, élaborent et exécutent des projets de développement avec l'appui des PTF. Ainsi les CFAR ayant une base de fonctionnement comme des associations et ONG ont beaucoup plus de ressources pour accompagner les jeunes dans leur installation. Ce résultat est cohérent aux travaux menés par Nelly Stephan en 1996 à travers son ouvrage intitulé " Evaluation de l'efficacité externe de la formation des agriculteurs". Il est également cohérent avec les travaux de David M. LEEGE, en 2003. N. Stephan fait savoir que dans les années soixante, le rôle dévolu aux centres de formation continue était de favoriser la libération des terres pour l'agrandissement des exploitations restantes (la politique des



mutations agricoles). Les rôles des établissements d'enseignement étaient double : d'une part scolariser les jeunes du monde rural et, d'autre part former les futurs agriculteurs compétitifs qui reprendraient les exploitations. L'effet positif de la formation sur la productivité des agents économiques justifie pour l'administration, l'affectation croissante des ressources publiques à l'amélioration de leur formation. Cette hypothèse s'appuie, entre autre, sur la théorie du capital humain. C'est dans ce sens que les CFAR ont considéré le système d'enseignement et de formation professionnelle agricoles comme un outil d'accompagnement et d'impulsion de la politique socio-économique mise en œuvre dans l'espace rural.

M. LEEGE a montré à travers ses travaux sur le thème intitulé "Dans quelle mesure la microfinance et la formation agricole peuvent-elles contribuer à la réduction de la pauvreté dans une région défavorisée du cambodge?" que l'absence de subventions à long terme, est une situation aggravante pour le fonctionnement durable des centres de formations à caractère social.

7-4-6- Les facteurs qui influencent le revenu des sortants

- Le revenu des sortants est influencé par le niveau d'études et le diplôme du sortant

Les résultats de l'étude révèlent que le revenu des jeunes est influencé par deux variables que sont le niveau d'études des jeunes et leur diplômé. Notons que bien que liées, ces deux variables diffèrent par leurs nuances. Par exemple, un jeune peut avoir étudié jusqu'en terminale sans avoir le BAC, dans ce cas pour son insertion il n'aura que le diplôme de BEPC avec un veau Terminal. Ce résultat de l'étude est cohérent avec les travaux menés par Mireille Razzafindrakoto et Francois Roubaud en 2006 à travers leur ouvrage intitulé « Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions ». A travers cet ouvrage, ils ont soutenu cette idée et ont fait savoir que des facteurs clés du bien-être dépendent d'un certain nombre de facteurs dont le revenu, l'éducation (niveau d'étude).

Très récemment, ROMAND DELES en 2023 dans son ouvrage « Quand on n'a « que » le diplôme... Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle » a également soutenu cette thèse lorsqu'il affirme que : « Le passage des études à l'emploi se fait sans rupture parce que les jeunes sont souvent préparés intellectuellement et pratiquement à entrer dans l'emploi » (p. 50).

Plus loin en 2013, Abdramane Sow est allé dans le même sens que la présente étude, dans son ouvrage « La contribution de l'éducation à la croissance économique du Sénégal » (2013) en posant comme hypothèse principale que l'éducation contribue positivement à la croissance économique du Sénégal.

De même, Sylvie TARDIF en 2004 est allée dans le même sens en montrant comment le niveau d'étude influe sur l'accès à un emploi. Dans son ouvrage, « Les personnes analphabètes et l'emploi, utopie ou



réalité ? », Sylvie constate que « 100 % des personnes sans emploi n'ont pas poursuivi leurs études au niveau secondaire tandis qu'au contraire les personnes avec emploi y sont parvenues dans 60 % des cas »

La « Revue régionale sur les conditions de vie des populations, l'emploi et le secteur informel dans les états membres de l'UEMOA » en 2021, réalisé avec l'appui de AFRISTAT, va aussi dans le même sens à la page 3 : « Les individus ayant un faible niveau d'instruction ont plus de chance de travailler comme indépendants que ceux ayant un niveau d'instruction supérieur que d'être des salariés ».

Dans ce même ordre d'idée, Pauline Givord dans son article intitulé « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes en 2005, soutien que « les plus diplômés accèdent toujours plus facilement que les autres à un contrat à durée indéterminée (CDI) ».

Les résultats de l'étude soulignent l'importance de ces neuf facteurs clés pour l'intégration des jeunes dans l'agriculture. En s'attaquant à ces problèmes, les gouvernements et autres acteurs d'appuis au développement peuvent aider à créer un avenir plus prospère pour les jeunes sortants des CFAR.

7-5- Conclusion générale et RECOMMANDATIONS

Les centres de formation agricole jouent un rôle crucial dans le développement du secteur agricole en dotant les apprenants des compétences et des connaissances nécessaires. Cependant, l'efficacité de ces centres de formation est fortement dépendante des dispositifs d'accompagnement mis en place pour l'intégration post-formation et l'installation des apprenants.

Notre analyse des dispositifs d'accompagnement à l'insertion post-formation et à l'installation des apprenants dans les centres de formation agricole a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration.

Sur la base de cette analyse, nous proposons les recommandations suivantes pour l'amélioration des dispositifs d'accompagnement dans les centres de formation agricole :

7-5-1- Principales recommandations pour une insertion optimale et durable

➤ A l'endroit des CFAR :

1.Recommandation par rapport aux facteurs qui influencent le taux d'insertion des jeunes (suivi financier et base de fonctionnement des CFAR) :

Faire évoluer le fonctionnement des CFAR vers celui des ONG, car l'étude a révélé que les CFAR sous la coupole des ONG ou Association de Développement ou soutenus par des projet-programme ont réalisés



les meilleurs taux d'un d'insertion [75% à 100%] contre [26% à 43%] pour les autres. Dans cette posture, les CFAR seront donc capable de mobiliser des ressources financières externes à travers des prestations de services, les appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt dans leurs domaines de compétences.

2.Recommandation par rapport au type de suivis pour une meilleure insertion :

Renforcer les suivis financiers des sortants. L'étude a effet révélé que les CFAR faisant ce type de suivi ont réalisés les meilleurs taux d'un d'insertion [75% à 100%]. La réalisation de ce type de suivi sous-entend l'existence d'une stratégie opérationnelle d'accès aux LFIS

3.Recommandation par rapport aux facteurs qui influencent le revenu des jeunes (niveau d'étude et diplômes des sortants) :

Sensibiliser et encourager les apprenants à aller le plus loin possible dans leur étude afin d'avoir les plus grands diplômes possible. L'étude a révélé également que les jeunes ayant un niveau plus élevé ou un grand diplôme s'insèrent plus facilement (Bac et +)

4.Recommandation par rapport au LFIS à considérer pour un dispositif durable :

Intégrer dans le dimensionnement des dispositifs d'insertion (dont obligatoirement les volets formation en entrepreneuriat, Accès au financement et au Marché). L'étude a montré que les dispositifs d'insertions durables sont ceux qui ont intégrés au moins 7 leviers d'insertion dans leurs stratégies d'insertion (J (≥ 07 LFFIS)).

5.Recommandation par rapport aux besoins des jeunes : Tenir compte des pratiques/expériences des mentors ou des sortants qui se sont déjà installés ; dans le choix des actions du dispositif d'insertion. Par exemple l'implication de la famille dans le projet professionnel des jeunes, la mobilisation des ressources financières par des Jobs au lieu des microfinances par exemple, tenir compte des facteurs de blocages au niveau de l'obtention de crédit auprès des microfinances...

6.Recommandation par rapport aux difficultés rencontrées par les CFAR :

Intégrer dans les programmes de formation des CFAR la formation par alternance, la formation en entrepreneuriat et le mentorat au profit des apprenants ou les sortants des CFAR.

Premièrement, de nombreux centres de formation agricole manquent de services de placement efficaces, ce qui peut entraîner des taux de chômage élevés parmi les diplômés. Pour résoudre ce problème, les centres de formation devraient collaborer davantage avec les employeurs pour développer des programmes d'alternance ou de placement qui relient les diplômés aux opportunités d'emploi dans le secteur agricole.



Deuxièmement, la formation à l'entrepreneuriat est souvent négligée dans les centres de formation agricole, malgré le fait que de nombreux apprenants peuvent choisir de créer leur propre entreprise agricole. L'intégration de la formation à l'entrepreneuriat dans les programmes de formation agricole peut aider les apprenants à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour réussir en tant qu'entrepreneurs.

Troisièmement, un mentorat et un soutien continus sont essentiels pour la réussite à long terme des sortants dans le secteur agricole. Cependant, de nombreux centres de formation manquent de ressources pour fournir ce type de soutien. Pour résoudre ce problème, les centres de formation peuvent établir des réseaux d'anciens élèves et fournir un mentorat et un soutien continus aux diplômés.

7.Recommandation par rapport au modèle de dispositif d’insertion adéquat :

Les CFAR doivent veiller à une meilleure adéquation entre les offres des dispositifs d’insertion et les besoins des jeunes en termes d’insertion. Evaluer régulièrement ces dispositifs d’insertions et tenir compte des difficultés rencontrées par les jeunes sur le terrain pour adapter l’accompagnement post formation

8.Recommandation à l’endroit des différents acteurs impliqués dans l’insertion des jeunes (CFAR, sortants, PTF, Entreprise agricole, Autorité locale, Projet programme de l’Etat) :

Créer un cadre de collaboration entre les CFAR et les structures intervenants dans l’insertion des jeunes pour plus de synergie d’actions. L’étude a révélé un déficit de communication entre ces acteurs œuvrant pourtant pour la même cause. Il faudra également Envisager la création d'une banque agricole à l’instar du crédit agricole au Maroc avec des crédits à taux bonifiés, et la mise en place d'un mécanisme d'assurance agricole participatif pour la couverture des risques liés aux activités des jeunes

9. A l’endroit de l’APCFAR :

S’appropriier les résultats et les recommandations de la présente étude afin de mieux accompagner les CFAR dans leurs initiatives d’insertion de leurs sortants

10. A l’endroit du Réseau FAR :

Appuyer la mise en œuvre des recommandations, et accompagner la réalisation des perspectives de la présente étude



LES LIMITES DE L'ETUDES, Durabilité économique des dispositifs et durabilité institutionnelle des CFAR non prises en compte :

L'étude n'a pas pris en compte la dimension économique (le coût de revient d'insertion d'un sortant) dans l'appréciation de la durabilité des dispositifs d'insertion des sortants. De même l'appréciation de la durabilité n'a pas tenu compte de la reconnaissance officielle ou non des CFAR qui sont porteurs de ces dispositifs.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La présente étude a permis de :

- Comprendre les stratégies d'insertion développées par les CFAR au Togo
- Comprendre les difficultés qu'ils rencontrent et les approches de solutions développées
- Connaître les facteurs qui influent sur le taux d'insertion et le revenu des sortants au Togo
- Comprendre les stratégies développées par les jeunes pour leur propre insertion Apprécier la durabilité des dispositifs d'insertion développés par les CFAR au Togo
- D'identifier les leviers moteurs pour une insertion optimale et durable des sortants des CFAR au Togo

Bien que cette étude ait permise de mieux comprendre le fonctionnement des dispositifs d'insertion des sortants, d'autres aspects restent encore peu élucidés. Ainsi, en termes de perspectives, nous envisageons d'approfondir les aspects économiques liés au coût d'installation ou d'insertion d'un sortant, d'étayer avec des arguments scientifiquement soutenable s'il faut toujours maintenir le volet insertion des sortants au niveau des CFAR ou s'il faut le déconnecter des CFAR avec la possibilité d'envisager la création de centres spécialisés dans l'insertion ou l'installation des sortants des CFAR. Il s'agira d'analyser, à travers des tests statistiques, le comportement du taux d'insertion des sortants dans chacun de ces cas."

8- BIBLIOGRAPHIE

Losch Bruno (2013), Ruralité et développement durable

BAD, OCDE, PNUD, (2012), Promouvoir l'emploi des jeunes, Perspectives économiques en. Afrique

Iram (2013), conduite de projet, formulation, évaluation ou accompagnement de projets

Wampfler B (2013), Co-construction du dispositif d'appui à l'insertion agricole des jeunes formés, porteurs de projet. Rapport de mission C2DAFOP, Cameroun.



Betty Wampfler (2017), Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner : grille d'analyse et premiers résultats.

Terrier, Gasselín, Le Blanc (2010), Évaluer la durabilité des systèmes d'activités des ménages agricoles pour accompagner les projets d'installation en agriculture. La méthode EDAMA.

Gary Becker (1964), L'investissement en capital humain

N LESELBAUM (1983), Autonomie et auto-évaluation : étude sur l'expérimentation de procédures d'apprentissage à la co-évaluation des travaux d'élèves de lycées

COASE, (1937) et **WILIAMSON**, (1987) qui a légitimé l'existence de la firme aux yeux des économistes libéraux, fervents admirateurs du « marché »

Meyer et Rowan (1977) Théorie néo-institutionnelle : une perspective micro

Meyer (1983), la théorie des organisations et de la sociologie

White, (1992) théorie structurale de l'action sociale

Lester Thurow (1970), la théorie de la file d'attente où l'emploi prime

March et Sutton, (1997) la théorie de la file d'attente où l'emploi prime

Jean-Pierre Amigues, Ujjayant Chakravorty, Michel Moreaux, (2013/2) Revue économique

Cécile Patat, François Doligez Gilles Golstein, (2018) Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique

Guillaume Hensel et al. (2015), Système National de Recherche et d'Innovation en Afrique

David M. LEEGE (2003), Microfinance et diversification agricole : des outils de réduction de la pauvreté

Mireille Razzafindrakoto et François Roubaud (2006), Les déterminants du bien-être individuel en Afrique

Abdramane Sow (2013), La contribution de l'éducation à la croissance économique du Sénégal

Sylvie TARDIF (2004), Élaboration d'une grille d'évaluation

Pauline Givord (2005), Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes.

Nelly Stephan (1996), Evaluation de l'efficacité externe de la formation des agriculteurs.



Julie Couronné, Léa Lima, Frédéric Rey, Barbara Rist, Nicolas Roux, (Février 2019), Trajectoires et insertions des personnes très éloignées de l'emploi (TIPEE)

Bourou Mana, IRAD Garoua Wey Joseph, IRAD, CIRAD, MAE, Garoua Havard Michel IRAD, CIRAD, Yaoundé, (juin 2008), Diversité et performances des dispositifs d'appui-conseil aux exploitations agricoles au Nord Cameroun

Pierre Noreau Suzanne Dugré Martin Baron Daniel Langlois Diane Guillemette (Mai 1999), L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue,

Philippe Jeanneaux, Yann Desjeux, Geoffroy Enjolras, Laure Latruffe (2007-2013), Politique d'aide à l'installation en agriculture : éclairage par l'évaluation ex-post des mesures du PDRH

SINAN Manzan Kobénan Badou Désiré (Novembre 2018), Diagnostic des Dispositifs de Formation Professionnelle Agricole et Rurale de Masse : Le cas des Centres de Métiers Ruraux en Côte d'Ivoire

Mather D., Donovan J. Jayne T. S. et al. (2020) Youth Employment in Sub-Saharan Africa's Agrifood Systems. Annual Review Resource Economics. Vol12. pp219–245

Arborescence du plan stratégique 2020-2025 de la coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ), Juillet 2022

Jacques Agbényigan AYITE et Merlin LEPPENS, Octobre (2016) Formation et installation agricole : Où en sont les jeunes insérés AFOP ?

Gauthier Ricordeau (juin 2015), Rapport de Mission d'expertise sur le dispositif d'appui à l'insertion des jeunes formés, Etude de faisabilité du Projet de modernisation de la formation professionnelle agricole et rurale au Togo,

Félicité Marie Lucile Sorgho/Zinsonné (juin 2013) *Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la production céréalière : cas des sortants du centre de promotion rurale de Goundi,*

Véronique Simonnet1, Valérie Ulrich, (octobre 1999), *La formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail : une analyse multicritère,*

Catherine Béduwé, Alexie Robert ; (2021) *Les formations à l'entrepreneuriat sont-elles un levier pour l'insertion professionnelle ?*

Cécile Patat, François Doligez Gilles Golstein (Mai 2018), *Etude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique* ; Réalisée par IRAM,

www.fao.org; (www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2016); www.ipag.edu/dispositif-formation

P Glémain (2008), entreprise d'insertion et développement « durable », une économie des proximités au service d'une gestion « solidaire » des déchets,

T Levené (2011), Les politiques d'insertion : quelle pertinence pour les « inemployables » ?

B Gomel (2013), l'accompagnement et les trajectoires d'insertion des jeunes bénéficiaires d'un contrat d'insertion dans la vie sociale,

É MAZALON (1995), Alternance et relation école- entreprise.

ANNEXES

Tableau 5: Acteurs ciblés

N°	Type d'acteurs	Nombre	Observation
01	CFAR Publique	6	IFAD Elavagnon, IFAD Barkoissi, Infa de Tové, , CFTP Tchamba, Gamé, ESA
02	CFAR Privé	14	URBIS Fondation, MFR lama tessi, CIDAP, Sichem, CADETTE, YMCA, CIRAB, BBA, AREJ, Ferme capable plus, ISMB, CARTO, Bonita House, CAPED
03	Projet-programme de l'Etat pour l'insertion des jeunes	3	FAIEJ , MIFAR, META
03	Sortants insérés	80	Les Sortants de tous les CFAR
04	Sortants non insérés	26	Les non insérés en général
05	Autorité locale	3	Autorité installées dans les territoire des CFAR
06	Institution de financement	2	ADESSEM, WAGES



07	Partenaire technique et financier	2	GiZ, FAO
----	-----------------------------------	---	----------

Tableau 6: Répartition des cibles CFAR par Région

N°	Régions	Nombre de CFAR	Nom des CFAR
1	Maritime	3	Sichem, CAPED, ESA
2	Plateau	6	YMCA, Infa de Tové, IFAD Elavagnon, CADETTE, CIRAB, CFTP Gamé
3	Centrale	5	CPIA-Urbis Fondation, MFR Lama Tessi, CFTP Tchamba, BBA, Capable plus
4	Kara	2	CIDAP, ISMB
5	Savane	4	IFAD Barkoissi, Bonita house, AREJ, CARTO
	Total	20	

Tableau 7: Description des variables

Types de variables	Variables	Modalités	Caractéristiques	Niveau de collecte	Observation
Variables explicatives	V1 : Caractéristiques individuel d'identification	Sexe	Homme ou femme	Jeune	
		Age	<35 ans, > 35 ans		
		Situation matrimoniale	Marié, célibataire		
	V2 : Caractéristiques individuelles de compétences	Elevé	Si universitaire	Jeune	
		Moyen	Si niveau secondaire, Alphabétisé		
		Faible	Si niveau Primaire, non alphabétisé		
	V3 : Accès au foncier	Accès facile	Si dispose déjà de terre	CFAR, Jeune,	



		Accès difficile	S'il faut louer ou, bailler, acheter	Autorité locale,	
		Pas Accès	Si impossible d'en avoir	Institution de financement	
	V4 : Accès au financement	Accès facile	Si dispose déjà de fonds	CAFR, Jeune,	
		Accès difficile	Si prêt	Institution de	
		Pas Accès	Si impossible d'en trouver	financement	
	V5 : Accès au marché	Accès facile	Si débouché disponible et rémunérateur	CAFR,	
		Accès difficile	Si débouché disponible et peu rémunérateur	Jeune,	
		Pas Accès	Si n'a pas de débouchés		
	V6 : Accès au service pour l'installation	Accès facile	Si gratuit		
		Accès difficile	Si payant	CAFR,	
		Pas Accès	Si n'existe pas	Jeune,	
	V7 : Accès à la formation en entrepreneuriat/Diaposé d'un plan d'affaires	Accès facile	Si disponible		
Accès difficile		Si payant	CAFR,		
Pas Accès		Si non disponible	Jeune,		



	V8 : Accès au stage en entreprise (Dual)	A accès	Si à fait stage lors de sa formation	CAFR, Jeune,		
		N'a pas accès	Si n'à pas fait stage lors de sa formation			
	V9 : Catégorie de CFAR	Public	Si appartient à l'Etat	CFAR		
		Privé	Si privé			
	V10 : Type de formation	Initiale	Si formation initiale	CFAR		
		Modulaire	Si formation Modulaire			
		A la carte	Si formation A la carte			
	V10 : Lieu d'installation du Centre	Région Maritime				
		Région des Plateaux				
		Région Centrale				
		Région de la Kara				
		Région des savanes				
	V11 : Lieu d'installation du Jeune	Région Maritime				
		Région des Plateaux				
		Région Centrale				
		Région de la Kara				
		Région des savanes				
Variables expliquées	V1 : Taux moyen d'insertion des sortants	Elevé	Si $\geq 80\%$	CAFR, Jeune		
		Moyen	[50% et 80 % [
		Faible	Si $< 50\%$			
		Très Elevé	Si $> 2\ 400\ 000$ FCFA /an	Jeune, Entreprise	>200 000 FCFA /mois	



	V2 : Revenu annuel des jeunes	Elevé	Si compris entre =] 1200 000F CFA FCFA et 240 000F CFA] par an	100 000 FCFA à 200 000 FCFA /mois
		Moyen	Si compris entre =]840 000 FCFA et 1200 000F CFA] par an	70 000 FCFA à 100 000 FCFA /mois

1- QUESTIONNAIRES POUR LA COLLECTE DES DONNEES.

- 1- Au niveau des CFAR Fiche 1 : <https://ee.kobotoolbox.org/x/m8jtHbBF>
- 2- Au niveau des Jeunes 2 : <https://ee.kobotoolbox.org/x/GO1Thlyr>
- 3- Au niveau des Entreprises agricole : <https://ee.kobotoolbox.org/x/BY10GJVj>
- 4- Au niveau des projet programme d'insertion des jeunes : <https://ee.kobotoolbox.org/x/aa2sX0Kx>
- 5- Au niveau des Institutions de financement : <https://ee.kobotoolbox.org/x/V0VJHnyt>
- 6- Au niveau des Autorités locales : <https://ee.kobotoolbox.org/x/vtt2qDvG>
- 7- Au niveau des PTF : <https://ee.kobotoolbox.org/x/tGx7spk3>

Tableau 8 : : SYNTHESE METHODOLOGIE

Objectifs Spécifiques (OS)	Données Collectées	Sources des données	Outils d'investigation	Méthode de Collecte	Outils et logiciel d'analyse	Analyse effectuée
OS1 : Caractériser les dispositifs d'accompagnement à l'insertion des jeunes sortants en cours dans	-Offre des CFAR en terme d'insertion des sortants, -Type de formation offerte Stratégies développées par les CFAR pour l'accès aux LFIIS (terre, marché, financement, ...)	-Les CFAR, - les sortants, -Entreprises agricoles, -Structure d'accompagnement à l'insertion (projet programme de l'Etat),	-Grille de revue de littérature, - Questionnaire, -Guide d'entretien, -Kobotools box	-Revue documentaire -Entretiens avec des informateurs clés, - focus groupe - Observation participante et non participante, -Triangulation, -Prises d'image	-Grille d'analyse du processus d'installation des jeunes formés en agriculture, -Grille d'analyse de la durabilité des	- Statistiques descriptives



Objectifs Spécifiques (OS)	Données Collectées	Sources des données	Outils d'investigation	Méthode de Collecte	Outils et logiciel d'analyse	Analyse effectuée
les CFAR au Togo	<ul style="list-style-type: none"> -Besoins des sortants pour leur insertion/installation, - Difficultés rencontrées par les CFAR et les sortants dans l'insertion, -Stratégies développées par les sortants ayant pu s'insérer -Offre des autres acteurs en terme d'insertion des jeunes (acteurs externes aux CFAR) -Rôle et liens entre les différents acteurs intervenants dans l'insertion des sortants 	<ul style="list-style-type: none"> -Institutions de financements -Autorités locales -Partenaires Techniques et Financier (PTF) 		-Cartographie	<ul style="list-style-type: none"> dispositif d'insertion, - L'octogone de Rash -Logiciel SPSS 	
OS2 : Comparer l'offre de ces dispositifs d'insertion aux jeunes, aux besoins réels en insertion de ces jeunes (en vue de	<ul style="list-style-type: none"> -Offre des CFAR en terme d'insertion des sortants, Stratégies développées par les CFAR pour l'accès aux LFIIS (terre, marché, financement, ...) -Besoins des sortants pour leur insertion/installation, - Difficultés rencontrées par les sortants pour leur installation 	<ul style="list-style-type: none"> -Les CFAR, -les sortants 	<ul style="list-style-type: none"> -Grille de revue de littérature, - Questionnaire, -Guide d'entretien, -Kobotools box 	<ul style="list-style-type: none"> -Revue documentaire -Entretiens avec des informateurs clés, - focus groupe - Observation participante et non participante, Triangulation-Prises d'image Cartographie 	<ul style="list-style-type: none"> -Grille de comparaison, -Grille d'analyse du processus d'installation des jeunes formés en agriculture, -Grille d'analyse de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques descriptives, -test statistique d'ANOVA, -Tests du khi-carré



Objectifs Spécifiques (OS)	Données Collectées	Sources des données	Outils d'investigation	Méthode de Collecte	Outils et logiciel d'analyse	Analyse effectuée
dégager les écarts)	-Stratégies développées par les sortants ayant pu s'insérer -Effectif des jeunes formés et installés, revenus des sortants installés				durabilité des dispositif d'insertion Logiciel SPSS	
OS3 : Proposer un dispositifs amélioré et durable d'insertion des sortants des CFAR	-Leviers mobilisés et leur nombre dans les dispositifs d'insertion développés (accès à la terre, au financement au marché...), - les facteurs susceptibles d'influencer le taux d'insertion des sortants (région d'implantation des CFAR, mode de fonctionnement, type de formation, existence ou non d'un dispositif d'insertion, catégorie de CFAR, pratique de l'alternance ou non, existence d'une stratégie d'orientation, type de suivis menés) -les facteurs susceptibles d'influencer le revenu des sortants (revenu des jeunes, effectifs des sortants, effectifs des insérés, niveau d'étude des sortants, diplômes	-Les CFAR, -les sortants, -Entreprises agricoles, -Structure d'accompagnement à l'insertion (projet programme de l'Etat), -Institutions de financements -Autorités locales -Partenaires Techniques et Financier (PTF)	-Grille de revue de littérature, - Questionnaire, -Guide d'entretien, -Kobotools box	-Revue documentaire -Entretiens avec des informateurs clés, - focus groupe - Observation participante et non participante, Triangulation -Prises d'image - Cartographie	Logiciel SPSS	Statistiques descriptives



Objectifs Spécifiques (OS)	Données Collectées	Sources des données	Outils d'investigation	Méthode de Collecte	Outils et logiciel d'analyse	Analyse effectuée
	des sortants, leur Age, leur sexe...) -Description trajectoire des jeunes					

Tableau 9: : Grille récapitulative des besoins des jeunes en lien avec LFIS issus des difficultés et propositions des jeunes

Sortants	LFIS évoqués dans les Difficultés	Autres difficultés évoqués	LFIS évoqués dans les propositions d'amélioration	Autres propositions d'amélioration faites	Synthèse besoins des sortants en lien avec LFIS et autres (Demandes des sortants)
1					
2					
3					
...					

Tableau 10: : Synthèse des besoins des jeunes

Sortants	Besoins des jeunes	Observations
1		
2		

3		
...		

Tableau 11: : Récapitulatif des stratégies développées par les jeunes pour accéder au LFIIS

N°	LFIIS	Mode/stratégie d'accès développée	Observation
1	Accès au foncier		
2	Accès au financement		
3	Accès au marché		
4	Accès à la formation par alternance/Stage		
5	Accès au service (conseil, information et innovation)		
6	Insertion professionnelle		
7	Insertion sociale		
8	Avoir un plan d'affaires		
9	Existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants		

Tableau 12: Grille récapitulative des Offres des CFAR en terme appui à l'insertion de ses sortants

CFAR	Offre en lien avec LFIIS identifiés	Autres offres	Synthèse Offre en lien avec LFIIS identifiés et autres offres
1			
2			
3			
...			

Tableau 13: Synthèse Offre des CFAR aux jeunes



Sortants	Offres des CFAR	Observations
1		
2		
3		
...		

Tableau 14: Grille de Comparaison Offre des CFAR et Besoins réels des sortants en terme Appui à l'insertion

N°	Offres actuelles des CFAR	Besoins réel des Sortants actuellement	Ecart	Observations
1				
2				
3				
...				

Tableau 15: Typologie des durabilités des CFAR

CFAR	Fréquence pour chaque LFIS	Durabilité du Dispositif (<i>Durable, moyennement Durable ,Peu durable, Pas durable</i>)
1		
2		
3		
....		

Tableau 16: Classement des CFAR de Types de durabilité

N° CFA R	EXIST_ACCOMP_PLAN	EXIST_STRATEG_ACC_TER	EXIST_STRATEG	EXIST_STRATEG_ACC	EXIST_STRATEG	EXIST_STRATEG_ACC_C	EXIST_STRATEG_IN	EXIST_FOND_PEREN	Total	Pourcentage% par centre	Type de Durabilité

	_AFF_S ORT		G_ACC _FIN	_MARC H	_ACC _FOR M_C ONT	_INSERT _SOCIAL	ONSEIL_ INFO	SERT_ PROFE SS	_INST AL_SO RT			
1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	4	44	Peu Durable
2	1	1	1	1	1	1	1	0	0	7	78	Durable
3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	100	Durable
4	1	0	0	1	1	1	1	1	0	6	67	Moyennement durable (transitoire)
5	1	1	1	0	0	1	1	1	0	6	67	Moyennement durable (transitoire)
6	1	0	1	1	0	0	1	1	0	5	56	Moyennement durable (transitoire)
7	1	0	0	0	0	0	0	1	1	3	33	Peu Durable
8	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	11	Pas Durable
9	1	0	0	1	0	0	1	1	0	4	44	Peu Durable
10	1	1	1	1	0	1	1	1	0	7	78	Durable
11	1	0	0	1	1	0	1	1	0	5	56	Moyennement durable (transitoire)
12	0	1	0	0	1	0	0	1	0	3	33	Peu Durable
13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Pas Durable
14	1	0	1	0	0	0	0	1	0	3	33	Peu Durable
15	0	1	0	1	0	0	1	1	0	4	44	Peu Durable
16	1	0	0	0	0	1	1	1	0	4	44	Peu Durable



17	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	22	Pas Durable
18	0	0	1	0	1	1	1	1	0	5	56	Moyennement durable (transitoire)
19	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8	89	Durable
20	1	0	1	0	1	1	1	1	0	6	67	Moyennement durable (transitoire)
	14	7	10	9	9	9	16	16	2			
	70	35	50	45	45	45	80	80	10			

Tableau 17: DE COMPARAISON DES OFFRES DES CFAR ET BESOINS REEL DES JEUNES

Echelle : la concordance entre offre des CFAR et Demandes des sortants en terme d'insertion ont été noté sur une échelle de 0 à 5 correspondants à différents niveau d'adéquation.

Forte Adéquation (5 étoiles) = * * * * *

Bonne Adéquation (4 étoiles) = * * * *

Moyenne Adéquation (3 étoiles) = * * *

Faible Adéquation (2 étoiles) = * *

Pas d'Adéquation (0 étoiles) =

N	LFIS	Stratégie d'insertion développée par les CFAR « Offre des CFAR »	Besoin des Jeunes/Stratégie développée par les jeunes « Demande des Sortants »	Score	Analyse de l'adéquation entre « Offre » et « Demande »
1	Avoir un plan d'affaires	Soixante-dix (70%) qui ont intégré les appuis à l'élaboration de plan d'affaires dans leur stratégie d'insertion.	Environ 18% ont des difficultés à élaborer leurs plans d'affaires Besoin : -Appuyer les sortants dans l'élaboration de leur plan d'affaires, -Concevoir des	* * * *	Bonne adéquation

			modèles de plan d'affaires simplifiés, -Instaurer la rédaction du plan d'affaire en langue locale		
2	Accès au foncier	<p>(35%) des CFAR ont développé une stratégie d'accès au foncier</p> <p>Leur stratégie de facilitation de <u>l'accès au foncier</u> se résume comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tout apprenant rentrant au centre doit disposer de terre pour son installation après sa formation et avoir le soutien des parents, -Conseils et négociation avec les parents et les propriétaires, -Echange avec le jeune au cours de la formation et conseils pour explorer les opportunités d'obtention du foncier, -Le CFAR lors de l'appel à candidature pour le recrutement de ses apprenants, exige à ce que les candidats aient le premier facteur de production qui est la terre avec un titre foncier. Et ceux qui n'en ont pas, signent des contrats de bail (5 ans au minimum) avec les propriétaires terriens à la fin de la formation, -Le CFAR oriente les apprenants pour solliciter des parcelles à exploiter (location ou don), -Implication des parents dans le processus d'insertion et organisation des apprenants en coopérative, -Le CFAR fait des plaidoyers auprès des autorités locales pour l'accès à la terre aux jeunes. 	<p>17% des sortants ont des difficultés d'accès au foncier,</p> <p>Stratégie : 83 %des jeunes installées ont recours aux terres au niveau familiale soit par don héritage ou prêt</p>	<p>****</p> <p>*</p>	<p>Forte adéquation</p>
3	Accès au financement	<p>50 % des CFAR ont développé des stratégies de facilitation de l'accès au financement</p> <p>Il s'agit pour la majorité de</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'orientation des jeunes vers les établissements financiers, -Subventions des partenaires, 	<p>-60%) des jeunes ont des difficultés à obtenir le financement et 36% des difficultés d'accès aux équipements pour leurs installations.</p>	<p>**</p>	<p>Faible adéquation</p>

		<p>-L'orientation vers les opportunités de financements tel que les projets programmes d'appui à l'insertion des jeunes en général (non interne au CFAR)</p>	<p>-31% ont des difficultés d'accès aux intrants</p> <p>-Environ 18% ont à la fois des difficultés à constituer et à garantir la caution bancaire,</p> <p>-55 % des jeunes installées ont eu le financement à travers des petits Job (35%), aide des parent (16%) et tontine (4%)</p> <p>Contre 25% au niveau des institutions de financement</p> <p>Besoins :</p> <p>-Mettre un place un fond d'accompagnement des jeunes à l'insertion après leur formation</p> <p>- Mise en place de subvention pour l'installation et équipement des sortants par l'Etats</p> <p>-, Mise en relation des sortants avec les institutions financières et ministérielles</p> <p>-, instaurer une caisse de crédit pour le soutien à l'installation des formés</p> <p>- créer un compte bancaire pour les apprenants</p> <p>- Facilité les prêts bancaires</p> <p>- Après la formation nous accompagner avec avec des subventions en nature</p>		
4	Accès au marché	<p>Quarante-cinq (45%) des dispositifs d'insertion ont basé leur stratégie sur l'accès au marché,</p>	<p>(65%) des jeunes ont accès au marché. Pour 75% il s'agit du marché local au Togo</p>	***	Moyenne adéquation

		<p>Ces stratégies consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orienter le jeune vers le marché local, - Conseiller le sortant à signer des contrats avec ses clients, sous-traiter ou céder une part de leurs (CFAR) marché au sortant (cession des marchés), appuyer le sortant à faire la promotion de ses produits (publicité) à travers les foires et les sorties (fora), - Mettre le sortant en relation avec les agrégateurs, créer un marché physique et virtuel par le centre, - Former les sortants sur les stratégies commerciales, - faciliter la commercialisation des produits du sortant à travers le marché de Sichem (Sichem-simè), exposer les produits du jeune à travers la vitrine, - Accompagner le jeune à élaborer son plan d'affaires, - Accompagner le jeune à réaliser des collectes et ventes des produits des jeunes, développer les systèmes de vente par contractualisation, recherche/négociation, mise en relation avec les clients potentiels, signature du contrat de vente, - Accompagner le jeune à organiser ou à participer aux ateliers de promotion de consommer local. <p>Concernant l'accès à la formation continue, les CFAR :</p> <p>Organisent des sessions de recyclage et autres formations spécifiques.</p> <p>Publient périodiquement des offres de formation,</p> <p>Mettent en place un système de mentoring qui permet aux sortants de s'auto évaluer périodiquement.</p>	<p>Besoins:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des cours de marketing et de recherche de financement dans la formation, 		
5	Accès à la formation continue/ alternance/Stage	<p>Quarante-cinq (45%) des dispositifs d'insertion ont basé leur stratégie sur l'accès à la formation continue</p>	<p>46% des jeunes déclarent avoir suivi des formations depuis qu'ils sont installés</p> <p>Besoins :</p>	***	<p>Moyenne adéquation</p>



		<p>65% des CFAR pratique l'alternance dans leur programme de formation. On note globalement beaucoup plus de présence des apprenants au centre qu'en entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Stage, conseil et accompagnement, être toujours informé -Accès aux emplois ou au stage dans les institutions - Accentuer la formation en alternance, améliorer les ateliers pour les pratiques -Instaurer une caisse de crédit pour le soutien des formés à l'installation - Avoir plus de pratique de théorie - Faire des recyclages pour les anciens formés 		
6	Accès au service (suivi, conseil, information et innovation)	<p>(80 %) des CFAR ont organisé leur dispositif d'insertion autour des conseils, informations aux sortants. Les actions suivantes sont menées à ce titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les visites périodiques dans les exploitations des jeunes, -les suivi-appui-conseils et accompagnement -La mise en place d'une plateforme WhatsApp où tous les apprenants et formateurs sont présents. Sont partagés sur cette plateforme, des appels à manifestation, des opportunités, des offres d'emploi, des conseils, des informations sur les nouvelles technologies, les problèmes techniques rencontrés sur les fermes de production et des approches de solutions apportées par les experts. -La majorité CFAR (90%) mènent plusieurs types de suivis à l'endroit des sortants installés. Il s'agit pour 80% des suivis techniques. Les autres suivis sont des suivis administratifs (50%) et financiers (35%). Des 	<p>-67% de jeunes sont accompagnés.</p> <p>-62% des jeunes bénéficient des suivis techniques, 31% des suivis organisationnels et 19% des appuis financiers contre 13% qui ont des appuis matériels.</p> <p>Ces suivis sont effectués pour 48% par le personnel des CFAR et les agents d'encadrement association et ONG (23%). 15% des jeunes déclarent que ces suivis sont effectués par des agents d'encadrement de l'Etat et pour 7%, il s'agit des institutions de financements. Pour les autres (11%) ce suivi est fait par leurs Papa, employeurs ou mentors.</p> <p>14% déclarent avoir des difficultés d'accès aux innovations, contre</p>	***	Moyenne adéquate

		<p>suivis en ligne à travers les plates-formes whatsapp sont également faits par certains centres (10%).</p>	<p>8% qui ont des difficultés d'accès à l'information et 1% affirme que la formation reçue n'est pas adaptée.</p> <p>Besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place toutes les infrastructures adéquate nécessaire pour une meilleure formation des apprenants. -Mettre en place un mécanisme de suivi et d'orientation aux étudiants en fin de parcours - Suivi des étudiants après leurs formations. - conseils et accompagnement - promouvoir les nouvelles technologies -Acquérir de nouveaux équipements 		
7	Insertion professionnelle	<p>80% des CFAR ont développé une stratégie d'insertion professionnelle Pour faciliter <u>l'Insertion</u> des sortants. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la diffusion des Informations d'appel d'offre sur la plateforme d'insertion des jeunes, -L'appui à l'élaboration des plans d'affaires, création des entreprises, signature des contrats de partenariat entre les jeunes et les entreprises, -La mise en relation avec les entreprises et ferme, -L'orientation, appui dans l'élaboration des projets professionnels, mise à disposition d'un fonds de garanti dans une microfinance pour les crédits coup de pouces, orientation vers les opportunités de financements, informations, 	<p>Besoin : insérer une matière en recherche d'emploi</p> <p>Etre informé à tout moment des opportunité et progrès dans le secteur d'activité du jeune</p>	***	Moyenne adéquate



		<p>-L'intégration des sortant dans les projets développés par le centre</p> <p>-la formation aux métiers par alternance, 2. Initiation à l'entrepreneuriat, 3. Elaboration de plan d'affaire, 4. Orientation pour le financement, 5. Appui à l'installation des sortants, 6. Mise à disposition du jeune de trois (03) Mentors (un financier, un professionnel du métier et un formateur professionnel). A la fin de la formation une convention tripartite est signée pour faciliter l'accès au financement des plans d'affaires puis une fois le crédit obtenue une cellule de suivi de la mise en œuvre se charge du suivi de l'exécution et du remboursement,</p> <p>-L'encouragement les jeunes à visiter la plateforme d'information "inserjeune",</p> <p>-la collaboration entre les CFAR et les coopératives en vue du recrutement ou d'insertion professionnelle des sortants</p> <p>-la création de groupe whatsApp pour échange d'opportunités.</p>			
8	Insertion sociale	<p>Quarante-cinq (45%) des dispositifs d'insertion ont basé leur stratégie sur l'insertion sociale.</p> <p>Pour ce qui concerne <u>l'insertion sociale, les CFAR adoptent la stratégie suivante :</u></p> <p>-Implication des familles des jeunes et des leaders des villages dans les activités des jeunes,</p> <p>-Placements des jeunes dans les communautés dans le cadre de leurs stages de professionnalisation, (emploi formation),</p> <p>-Mise en relation avec les fermes,</p> <p>-Introduction des modules en lien avec l'insertion sociale (SyGab par exemple)</p>	<p>Besoin :</p> <p>-Avoir le soutien des parents dans les l'activités des jeunes</p> <p>-Avoir le maximum de soutient des leaders communautaires dans la promotion de nos activités</p>	****	Bonne Adéquation



		<ul style="list-style-type: none"> -Partenariat avec l'ANPE pour développer les cours sur l'insertion sociale. -Cours sur l'éducation civique, le développement des activités socio-culturelles pour booster la sociabilité des sortants 			
9	Existence d'un fond pérenne d'appui à l'installation des sortants	Quatre-vingt-dix pourcent (90%) ne disposent pas de fond pérenne d'appui à l'insertion des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> -60%) des jeunes ont des difficultés à obtenir le financement <p>Besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Financé les plants d'affaires conçu par les étudiants en fin de formation -Financer les jeunes -Mettre en place un fond pour l'entrepreneuriat agricole -Mettre un place un fond d'accompagnement des jeunes à l'insertion après leur formation - créer une compte pour les apprenants 	**	Faible adéquation
10	Autres	<p>Pas d'offre dans ce sens</p> <p>Les actions en facteurs de l'emploi sont les Délivrances des diplômes ou attestation de fin de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> -il faut l'accompagnement de l'état - Faire des campagnes de publicité, Des soirées de démonstration de produits et des journées porte ouverte -Être engagée par l'État Les cours de développement personnel -formation sur la communication 		Pas d'Adéquation

2- RESULTATS TEST STATISTIQUE D'ANOVA NON SIGNIFICATIF

- Taux moyen d'insertion et région d'implantation du CFAR

Région

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,262	4	0,065	0,795	0,569
Intragruppes	0,494	6	0,082		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la région d'implantation

- Taux d'insertion moyen et Catégorie de CFAR

Catégorie de CFAR

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,003	1	0,003	0,032	0,861
Intragruppes	0,753	9	0,084		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,861 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la catégorie de CFAR (public et privé).

- Taux d'insertion moyen et formation initiale

Formation initiale



ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,005	1	0,005	0,058	0,815
Intragruppes	0,751	9	0,083		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,815 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation initiale

- **Taux d'insertion moyen et Formation modulaire**

Formation modulaire

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,056	1	0,056	0,726	0,416
Intragruppes	0,699	9	0,078		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,416 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation modulaire.

- **Taux d'insertion moyen et Formation à la carte**

Formation à la carte

Formation à la carte

ANOVA

Taux d'insertion moyen



	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,028	1	0,028	0,349	0,569
Intragruppes	0,728	9	0,081		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la formation à la carte

- **Taux d'insertion moyen et existence d'un programme structuré en alternance**

Alternance

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,158	1	0,158	2,380	0,157
Intragruppes	0,598	9	0,066		
Total	0,756	10			

Commentaire : D'après le test d'ANOVA, La P-Value =0,569 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un programme structuré en alternance avec placement des apprenants.

- **Taux d'insertion moyen et l'existence d'un programme d'orientation des jeunes**

Orientation

ANOVA

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,018	1	0,018	0,218	0,651



Intragroupes	0,738	9	0,082		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value = **0,651** est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un programme d'orientation des jeunes lors de leur inscription.

- **Taux d'insertion moyen et l'existence d'un dispositif d'insertion des sortants**

Existence d'un dispositif insertion

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergroupes	0,001	1	0,001	0,018	0,897
Intragroupes	0,754	9	0,084		
Total	0,756	10			

Commentaires : La P-Value = **0,897** est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par l'existence d'un dispositif d'insertion

- **Taux d'insertion moyen et Suivi administratif**

Suivi
administratif

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergroupes	0,004	1	0,004	0,051	0,826
Intragroupes	0,752	9	0,084		

Total	0,756	10			
-------	-------	----	--	--	--

Commentaire : La P-Value =0,826 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par le suivi administratif.

- **Taux d'insertion moyen et Suivi technique**

Suivi
technique

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,053	1	0,053	0,681	0,430
Intragruppes	0,703	9	0,078		
Total	0,756	10			

Commentaire : La P-Value =0,430 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par le suivi technique

Taux d'insertion moyen et collaboration avec les entreprises agricoles et agroalimentaires

Collaboration

ANOVA

Taux d'insertion moyen

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	0,107	1	0,107	1,491	0,253
Intragruppes	0,648	9	0,072		
Total	0,756	10			



Commentaire : La P-Value =0,253 est supérieur à tous les seuils de significativité (5%, 10%) donc nous n'avons pas assez d'évidence pour rejeter l'hypothèse nulle. En conclusion, la moyenne du taux d'insertion moyen n'est pas influencée par la collaboration avec les entreprises agricoles et agroalimentaires

➤ **Facteurs qui influence le revenu des sortants**

1- Tableau croisé Revenu annuel des jeunes * Sexe

Effectif

		Sexe		Total
		Féminin	Masculin	
Revenu annuel des jeunes	Très élevé	0	4	4
	Élevé	1	5	6
	Moyen	3	13	16
	Faible	2	6	8
	Très faible	12	31	43
Total		18	59	77

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	2,067 ^a	4	0,723
Rapport de vraisemblance	2,978	4	0,561
N d'observations valides	77		

a. 6 cellules (60,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,94.

Commentaire : La P-value du test du khi deux n'est pas statistiquement significative. Le revenu annuel des jaunes ne dépend pas du sexe

2- Tableau croisé Revenu annuel des jeunes * Situation matrimoniale

Effectif

		Situation matrimoniale			Total
		Célibataire	Marié (e)	Marié (e) Célibataire	
Revenu annuel des jeunes	Très élevé	2	2	0	4
	Élevé	2	4	0	6
	Moyen	4	12	0	16



	Faible	3	4	1	8
	Très faible	19	24	0	43
Total		30	46	1	77

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	10,878 ^a	8	0,209
Rapport de vraisemblance	6,844	8	0,554
N d'observations valides	77		

a. 11 cellules (73,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,05.

Commentaire : La P-value du test du khi-deux n'est pas statistiquement significative donc le revenu annuel des jeunes ne dépend pas de la situation matrimoniale.

3- Analyse de la dépendance du revenu par rapport à l'âge

Age	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Intergruppes	245,304	4	61,326	1,473	0,219
Intragruppes	2998,125	72	41,641		
Total	3243,429	76			

Commentaire : La P-value du test d'Anova n'est pas significatif à tous les seuils (5%,10%). Donc le revenu n'est pas dépendant de l'âge de l'individu

Tableau 18: Taux moyen d'insertion des sortants les 5 dernières années

	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
0,21	9,1	9,1
0,33	9,1	18,2
0,43	9,1	27,3
0,6	9,1	36,4
0,65	9,1	45,5
0,73	9,1	54,5
0,75	9,1	63,6
0,91	9,1	72,7
0,96	9,1	81,8
1,00	18,2	100,0
Total	100,0	



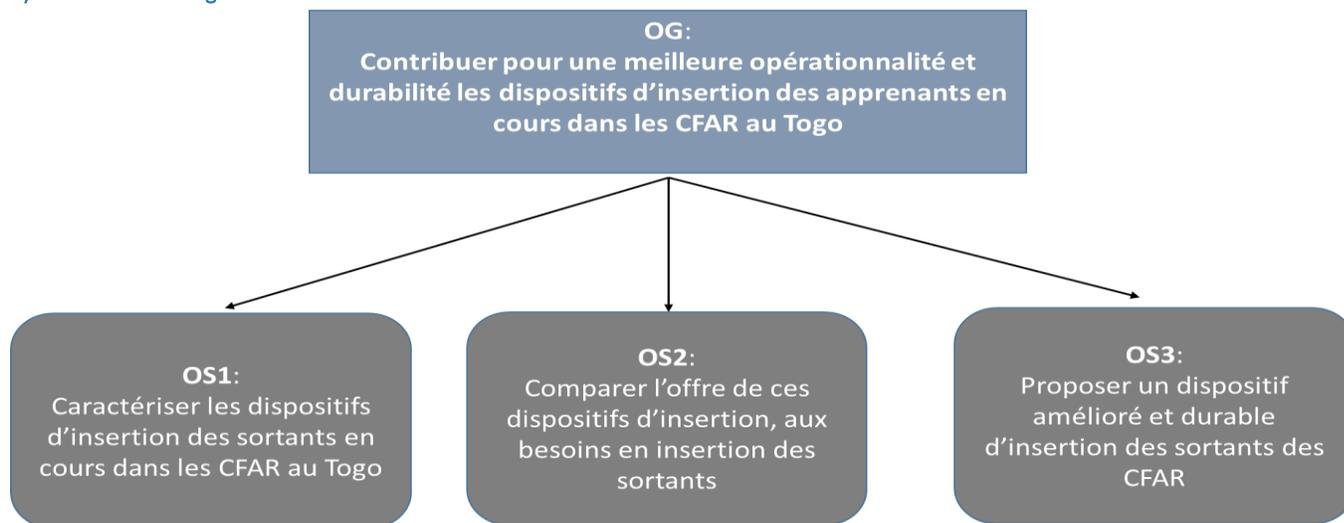
Tableau N °19 : OCTOGONE DE RASH

Éléments	Apprenants (les Sortants)	Institutions (les CFAR, Les entreprises agricoles, Les Institutions de financement, Les Autorités locales, Les PTF, Projet programme d'insertion des jeunes)	Objectifs	Contenu	Evaluation	Méthodes	Média
Apprenants (les Sortants)	Collaboration et échanges d'idées et d'expériences	Respecter les procédures et les engagements envers les institutions, S'informer sur les activités et opportunités présentées auprès de ces institutions	Exprimer ces attentes et préoccupations pour être formulées en objectif	Les besoins et les préférences des sortants doivent être pris en compte lors de la conception des contenus des dispositifs d'insertion pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des apprenants.	Evaluation en début de formation (évaluation diagnostic) Evaluation tout au long de la formation et à la fin (formative et sommative)	Les méthodes adaptées au niveau des apprenants (IETAC : Introduction, Echanges d'expériences, Théorie ou Technique, Application)	
Institutions (les CFAR, Les entreprises agricoles, Les Institutions de financement, Les Autorités locales, Les PTF, Projet programme d'insertion des jeunes)	fournir des ressources éducatives pertinentes, offrir un soutien approprié et à évaluer les apprenants de manière juste et équitable, Effectuer des suivis, périodiques des activités des sortants, appuis technique et financier, Facilitation de l'accès aux LFIS	Collaboration, Coordination et synergie d'action	Les institutions répondent aux objectifs déterminés par les sortants en terme d'insertion	Les institutions adaptent leur actions selon le besoin des sortants	Les institutions mettent un système d'évaluation pour chaque action menée	Différentes méthodes sont mises dans le dispositif de formation et adapté par les institutions selon les bénéficiaires de la formation	Communication claire et régulière, communication adaptée aux cibles et de proximité
Objectifs	Les objectifs sont définis selon les résultats à atteindre et l'analyse de la situation de travail	Les objectifs sont atteints selon des moyens mis en place par les institutions	Les objectifs de la formation doivent être clairement définis et alignés sur le contenu de la formation		Les objectifs donnent les éléments qui permettent d'évaluer le dispositif	L'objectif définit le contenu d'apprentissage selon la méthode adéquate	L'objectif détermine les techniques de communication à adopter



Contenu	Le contenu est conçu pour offrir une expérience d'apprentissage satisfaisante aux apprenants.	Le contenu est référencé dans un document élaboré par l'équipe de l'institution	Le contenu est déterminé selon un objectif général et des objectifs spécifiques	Utilisation des ressources et des références		Le contenu est transmis par le formateur à travers des méthodes pédagogiques adaptées	
Evaluation	L'évaluation des prérequis, formative, sommative selon des critères	L'institution mis un système d'évaluation de satisfaction de la formation, de détermination du niveau des apprenants pour donner des certificats	Les critères d'évaluation permettent de déterminer le degré d'atteinte des objectifs	L'évaluation permet d'analyser de satisfaction des apprenants et les compétences développés		L'évaluation dépend des méthodes	
Méthodes	Les méthodes sont définies selon les compétences des apprenants		Les méthodes permettent d'atteindre les objectifs de la formation	Les méthodes d'apprentissage participent à l'appropriation du contenu			
Média	Les médias permet d'informer les apprenants sur le dispositif de formation (les offres, les centres, ...)						La communication est importante pour la visibilité de tout dispositif de formation





Démarche Méthodologique

